



SCOT Gard Rhodanien

Réunion publique

Le 11 décembre 2018

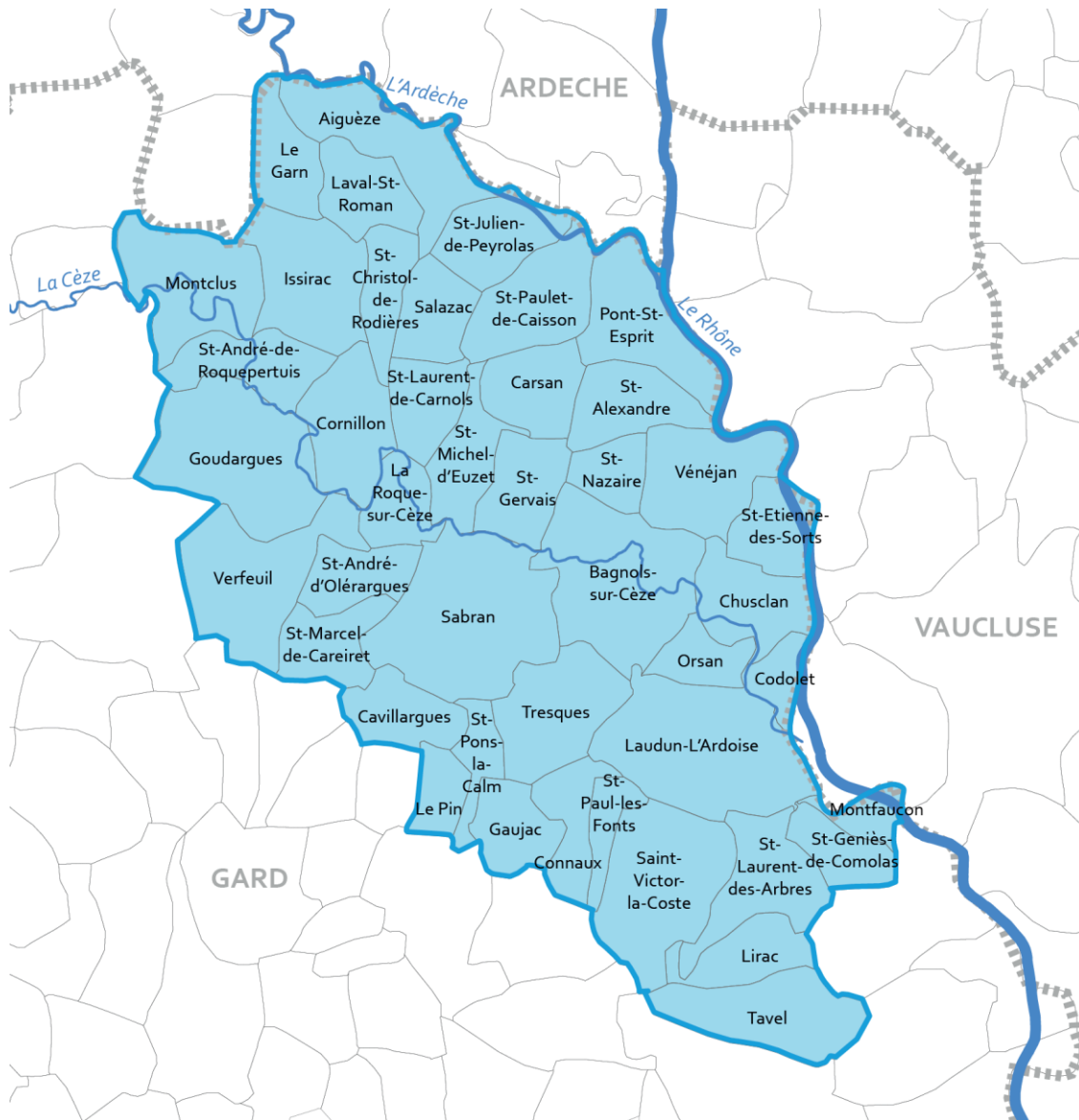
REGIONALE

SCOT
GARD RHODANIEN

SCOT
UZEGE PONT DU GARD

- ▶ **1. Le SCOT : un projet de territoire, une procédure juridique et un document réglementaire**

- ▶ **2. Présentation des grands objectifs du projet de SCOT**



- ▶ Un projet politique qui fixe le cap d'ici 2035 pour une stratégie d'aménagement partagée sur 44 communes
- ▶ Un projet partagé par les élus et les acteurs du territoire
- ▶ Elaboré à l'échelle de la communauté d'agglomération, il constitue non seulement un **cadre stratégique** mais aussi **opérationnel**

SCOT

Quels sont les besoins du territoire?
Quels sont ses enjeux en terme d'aménagement?

Quel projet politique pour le bassin de vie ?

Quels moyens se donner pour mettre en oeuvre le projet et tenir les ambitions?

Phase 1

- Etat initial de l'environnement
- Diagnostic territorial

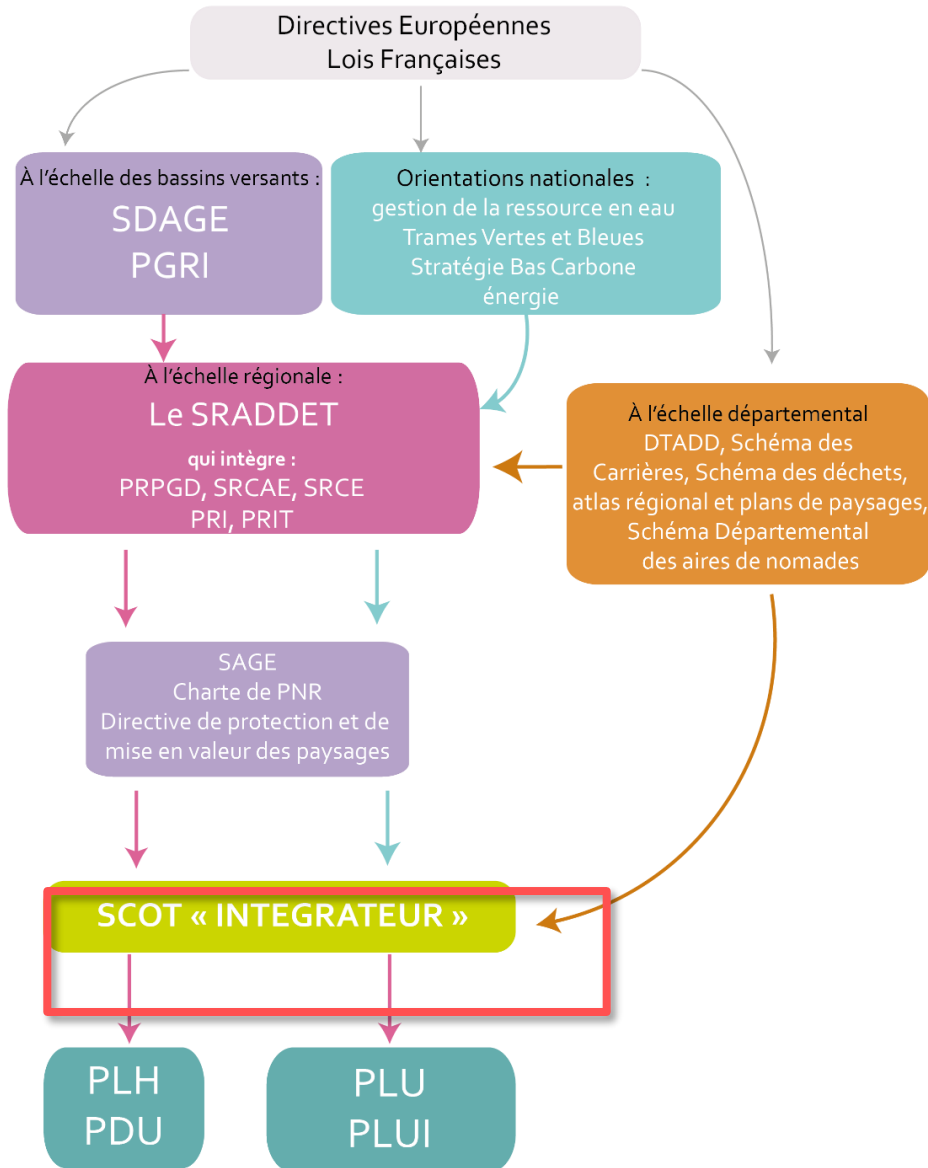
Phase 2 : le PADD

- Projet d'Aménagement et de Développement Durables
- ➔ Fixer les orientations politiques

Phase 3 : le DOO

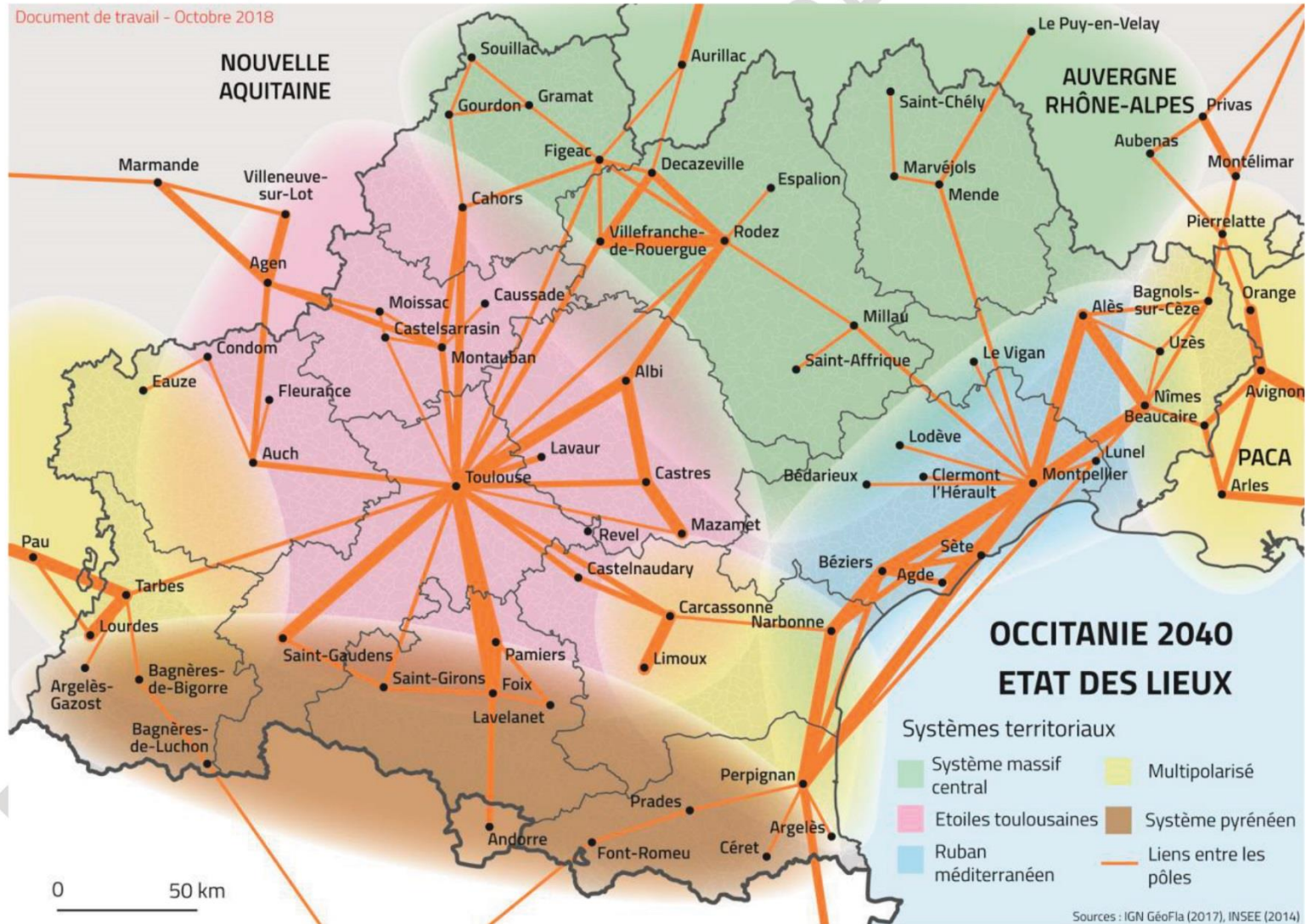
- Document d'Orientations et d'Objectifs
- ➔ Document prescriptif qui s'impose au PLU, au PLH et PDU (sous le principe de la compatibilité).

**EVALUATION ENVIRONNEMENTALE
CONCERTATION et ASSOCIATION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES**

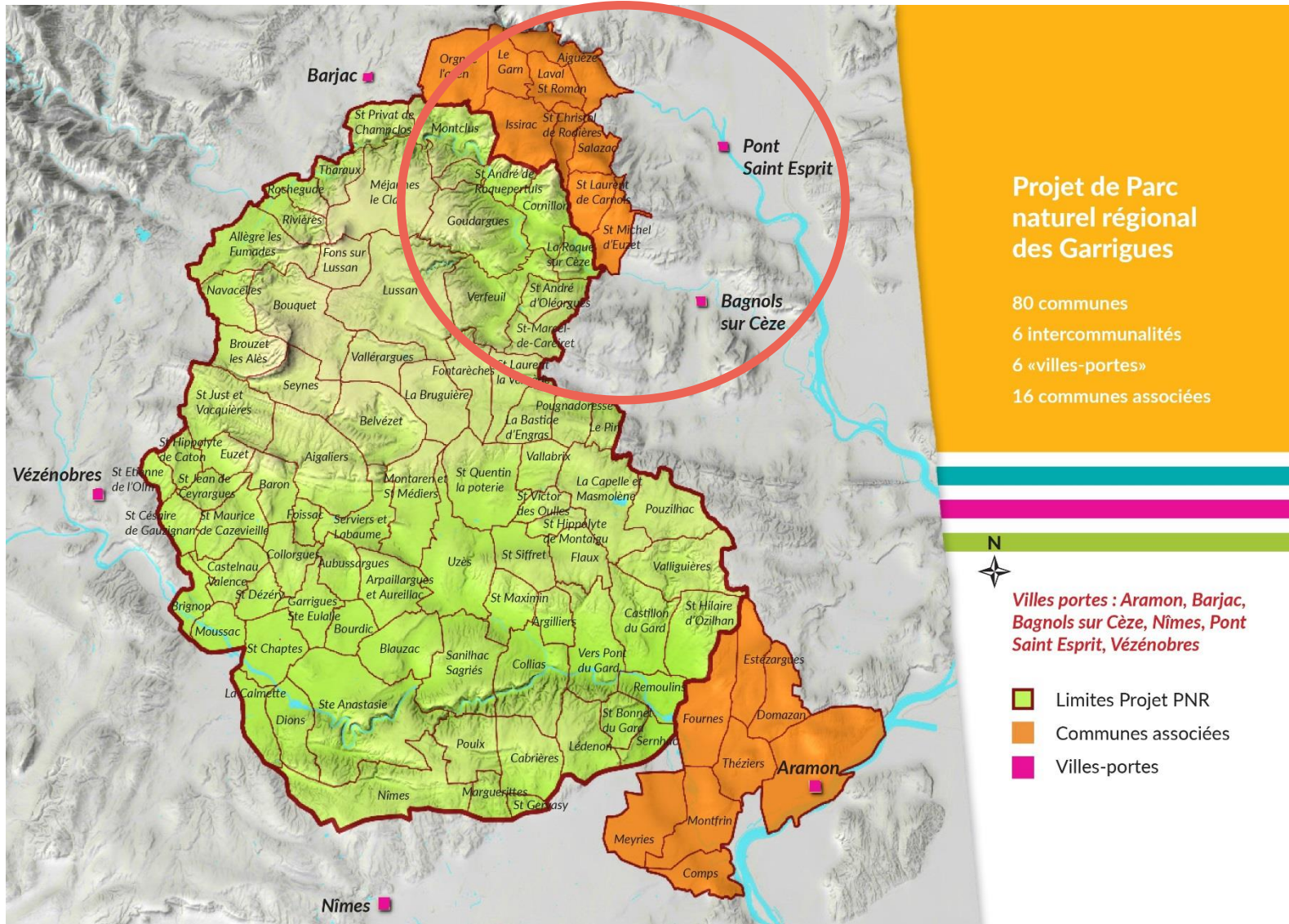


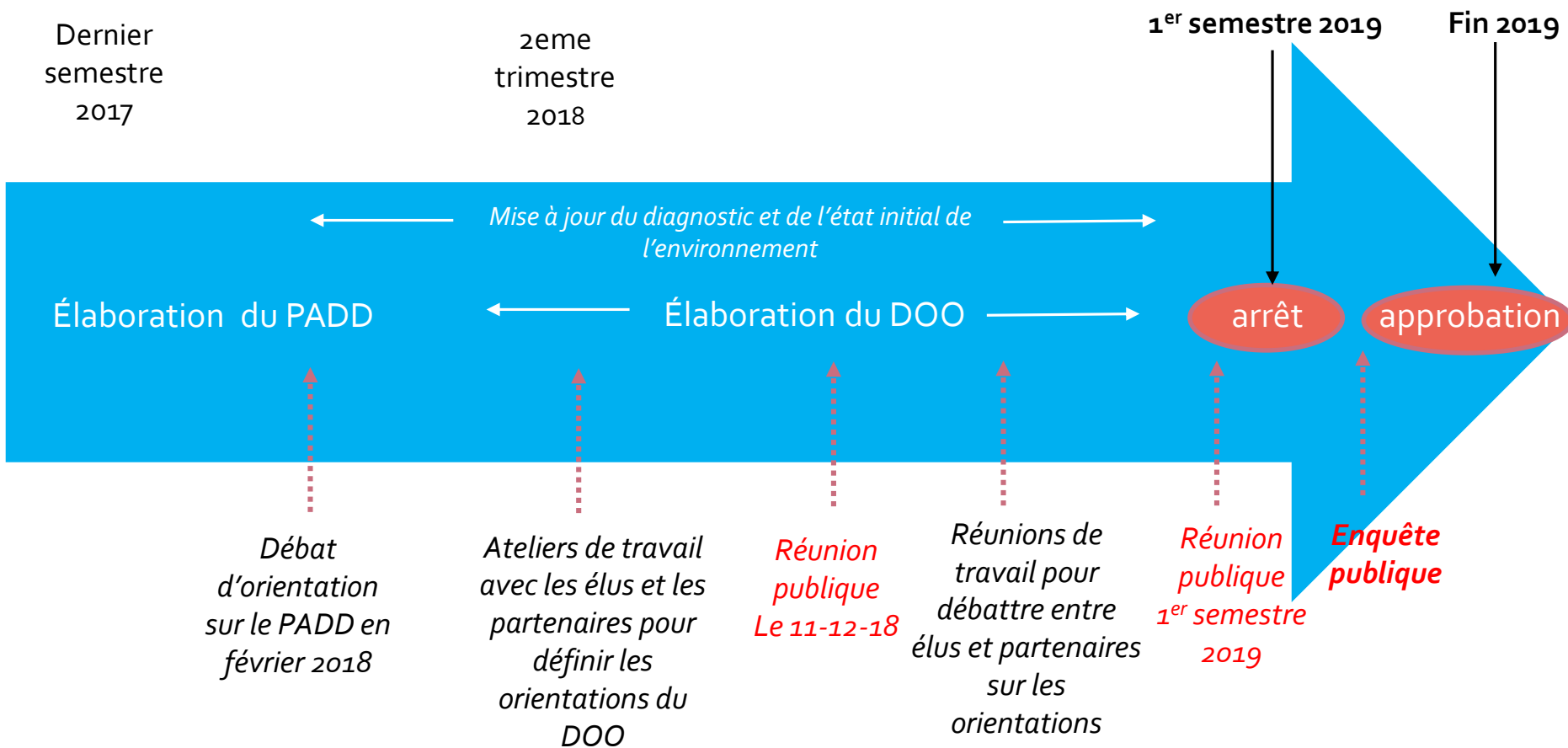
- ➔ Rapport de Compatibilité
- ➔ Rapport de Prise en compte
- ➔ Documents de référence

Document de travail - Octobre 2018

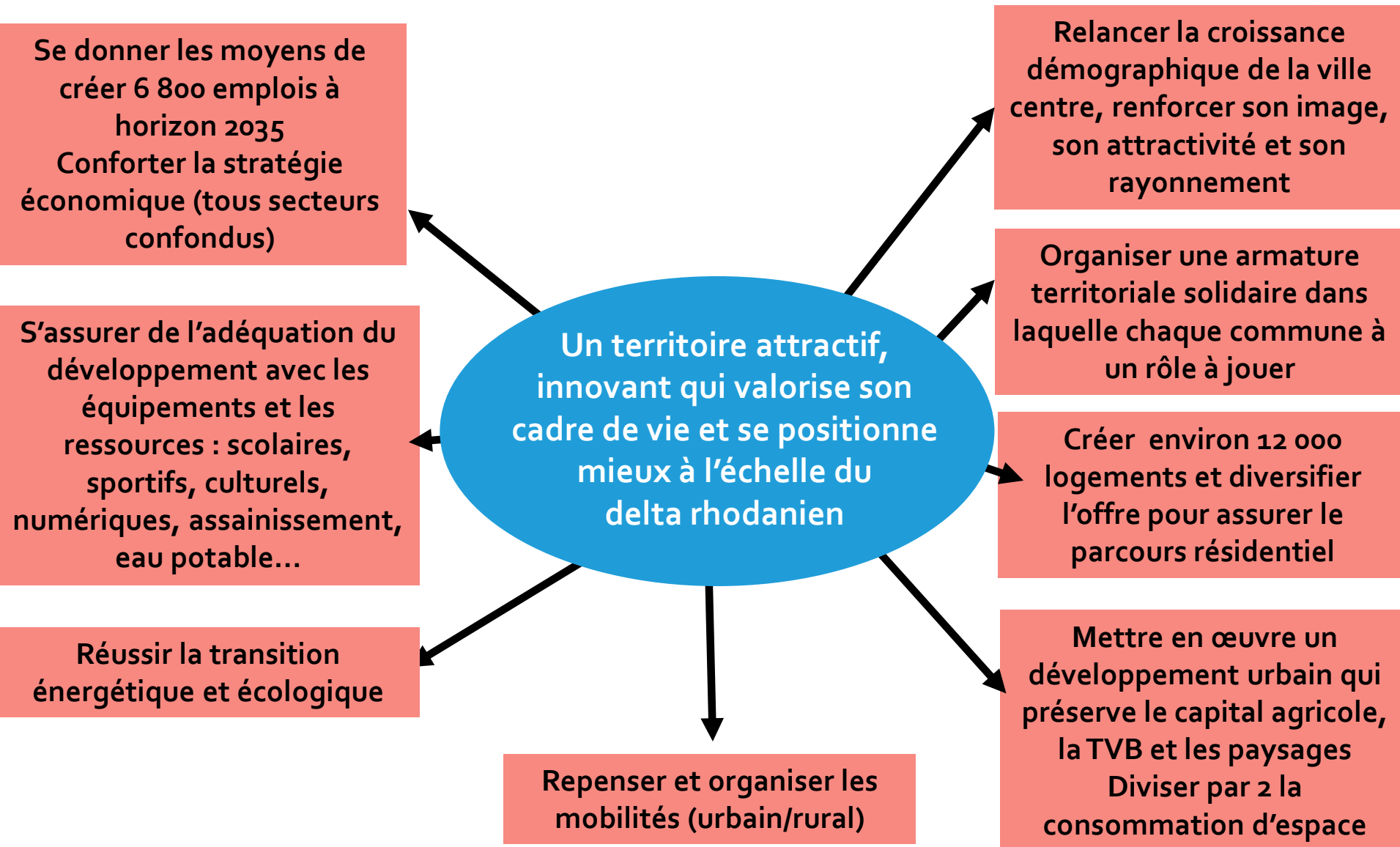


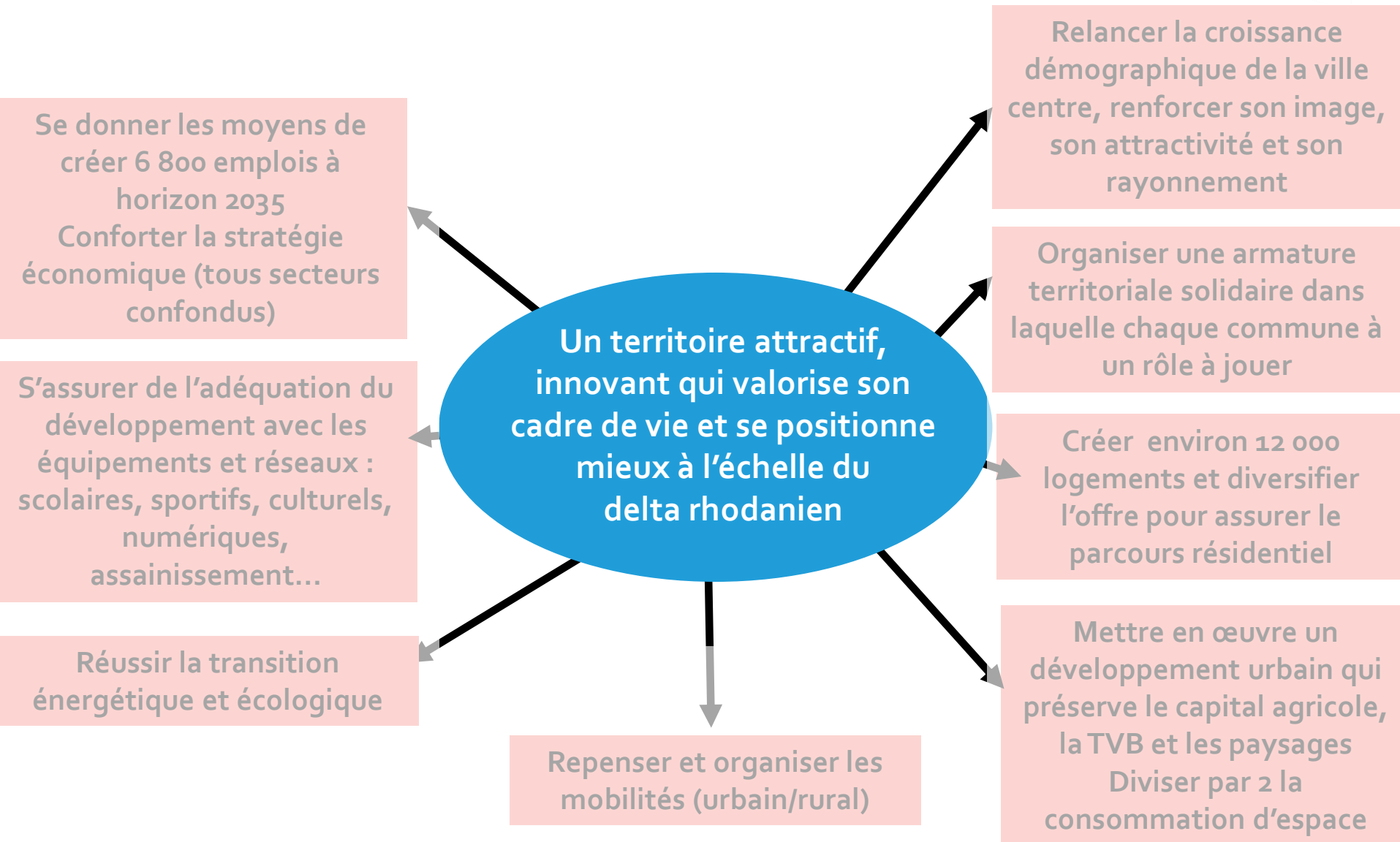
Carte des 5 systèmes territoriaux – Occitanie 2040







- ▶ **1. Le SCOT : un projet de territoire, une procédure juridique et un document règlementaire**
- ▶ **2. Présentation des grands objectifs du projet de SCOT**








Mettre en réseau les richesses naturelles, agricoles, paysagères et patrimoniales pour renforcer l'attractivité touristique


- Les grands reliefs et espaces naturels
- La ressource en eau
- Les Parcs Naturels Régionaux existants et
- en projet
-  Le patrimoine UNESCO
-  Les sites touristiques

- **Mettre en œuvre son rôle de « tête de pont »**, en renforçant l'attractivité et le rayonnement de la ville centre
- **Développer des coopérations avec les territoires voisins** sur des enjeux communs, cohérence au sein de la vallée du Rhône (le rôle des différents ports, déplacements, tourisme), lien avec PACA
- **Etre acteur, animer le territoire, faire entendre la voix du territoire** pour porter les projets structurants auprès de la Région, être plus visible

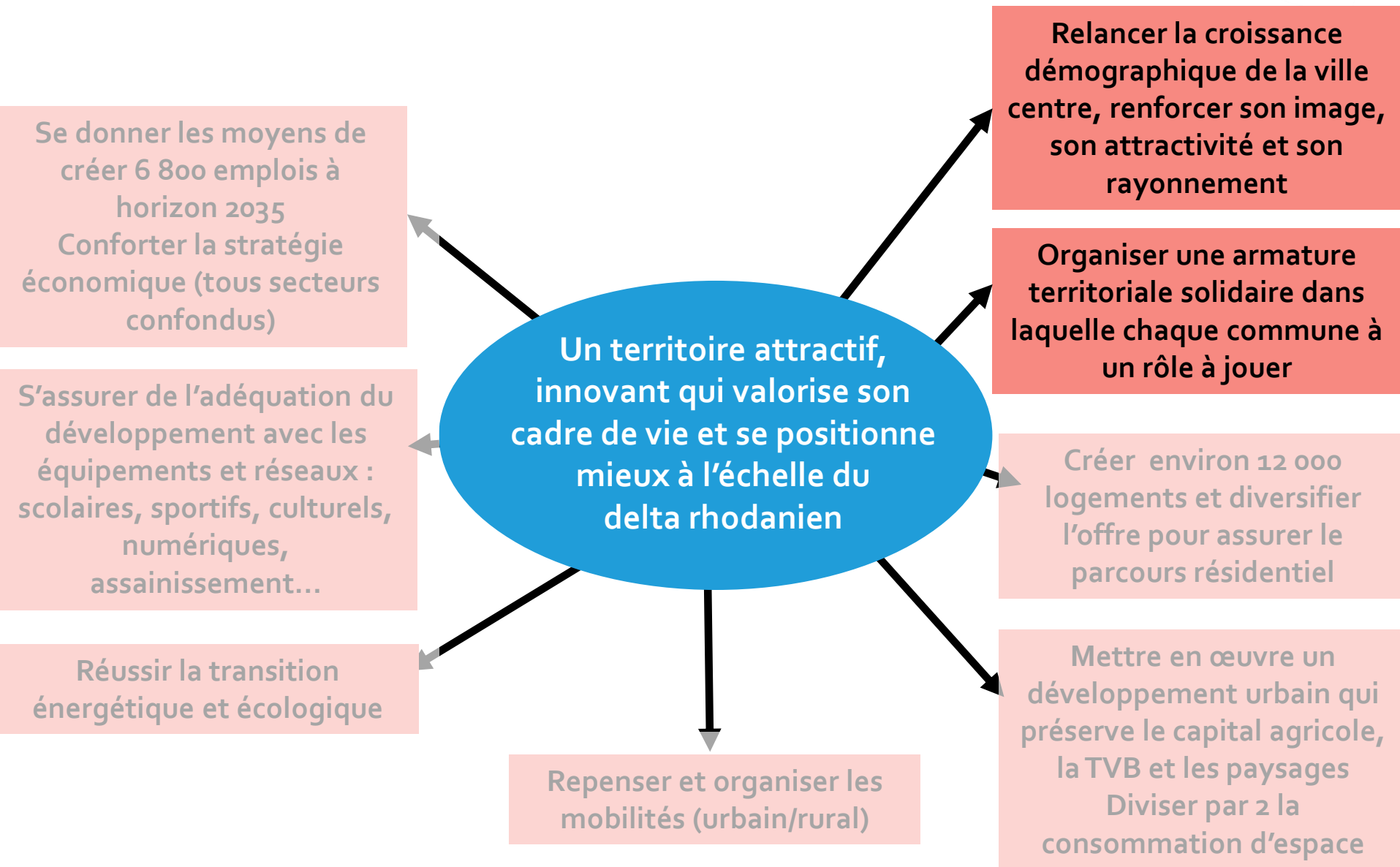
Tirer parti des dynamiques régionales et métropolitaines

-  Grandes dynamiques régionales «Tête de pont»
-  Gare TGV
-  Aéroport

Mettre en place une stratégie globale de développement économique

-  Sites portuaires et de logistique à vocation régionale

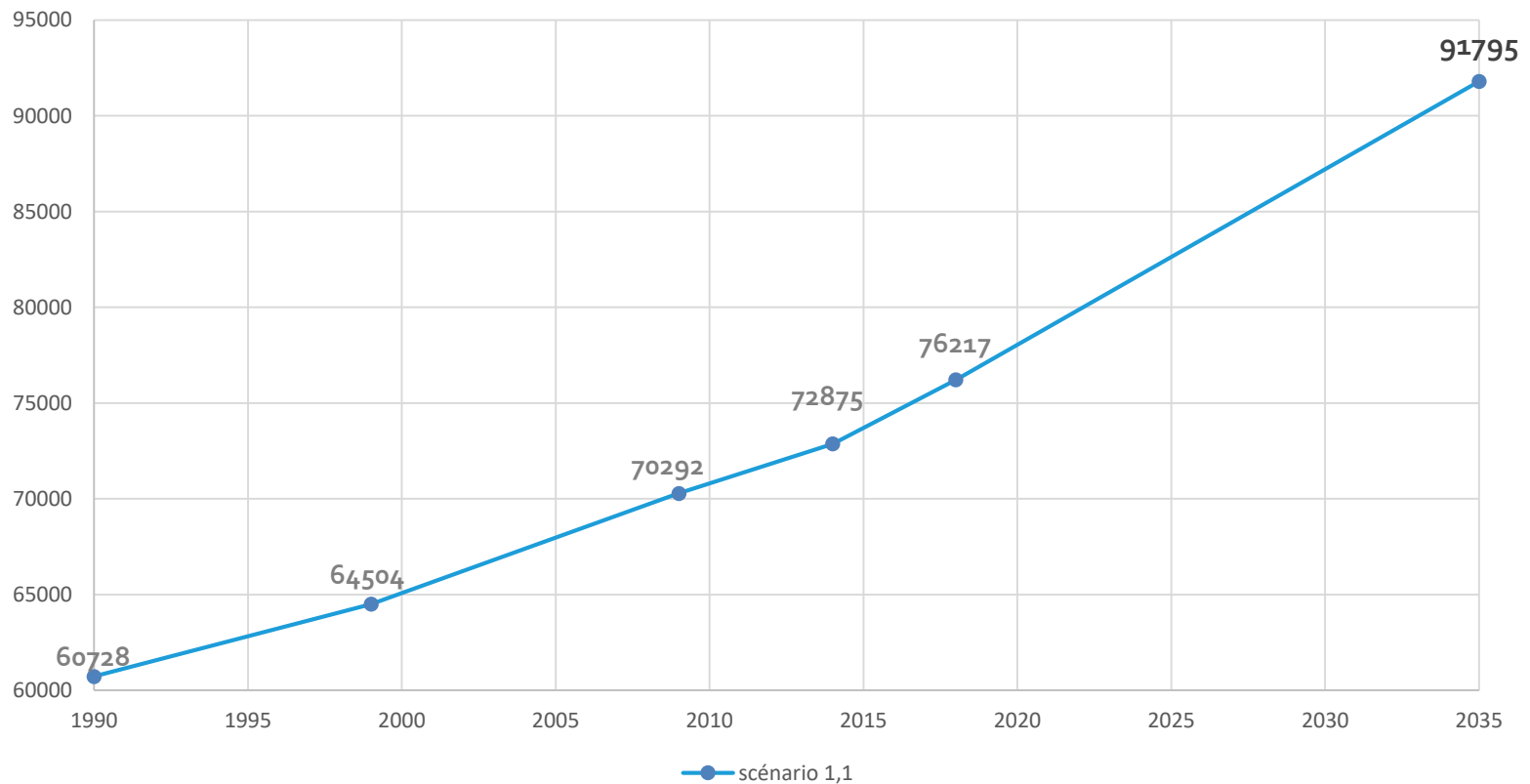
- Espace économique stratégique de la Grande Provence
- Pôle énergie / nucléaire



Objectif de taux de croissance annuel moyen visé par élus : **1,1 % par an d'ici 2035**

Accueillir **15 600 habitants** supplémentaires soit environ 920 habitants/ an

scénario démographique à horizon 2035



Organiser une armature territoriale solidaire dans laquelle chaque commune à un rôle à jouer



L'armature urbaine

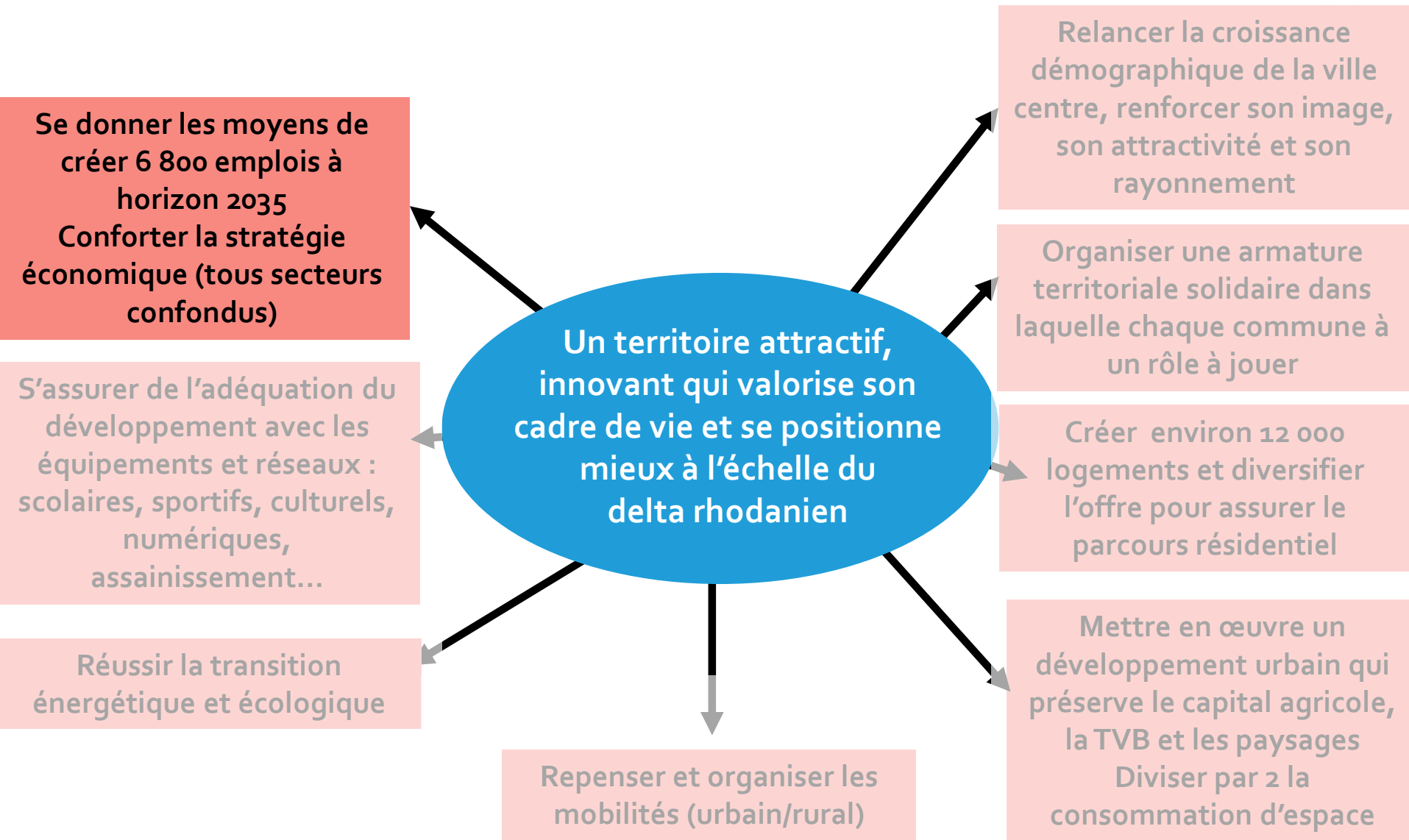
- Ville centre
- Pôle de centralité urbaine
- Pôle de centralité économique et industrielle
- Pôles de rayonnement
- Liens de fonctionnalité
- Communes d'appui
- Axe d'influence
- Villages au sein de « d'influence »
- «Terroir»

Proposition de répartition des 15 600 nouveaux habitants (en %)

Polarités principales	50 %
pôles de rayonnement et communes d'appui 8 communes	24 %
villages de l'axe d'influence 8 communes	6 %
villages du terroir 25 communes	20 %
TOTAL	100 %

0 2 4 8 km

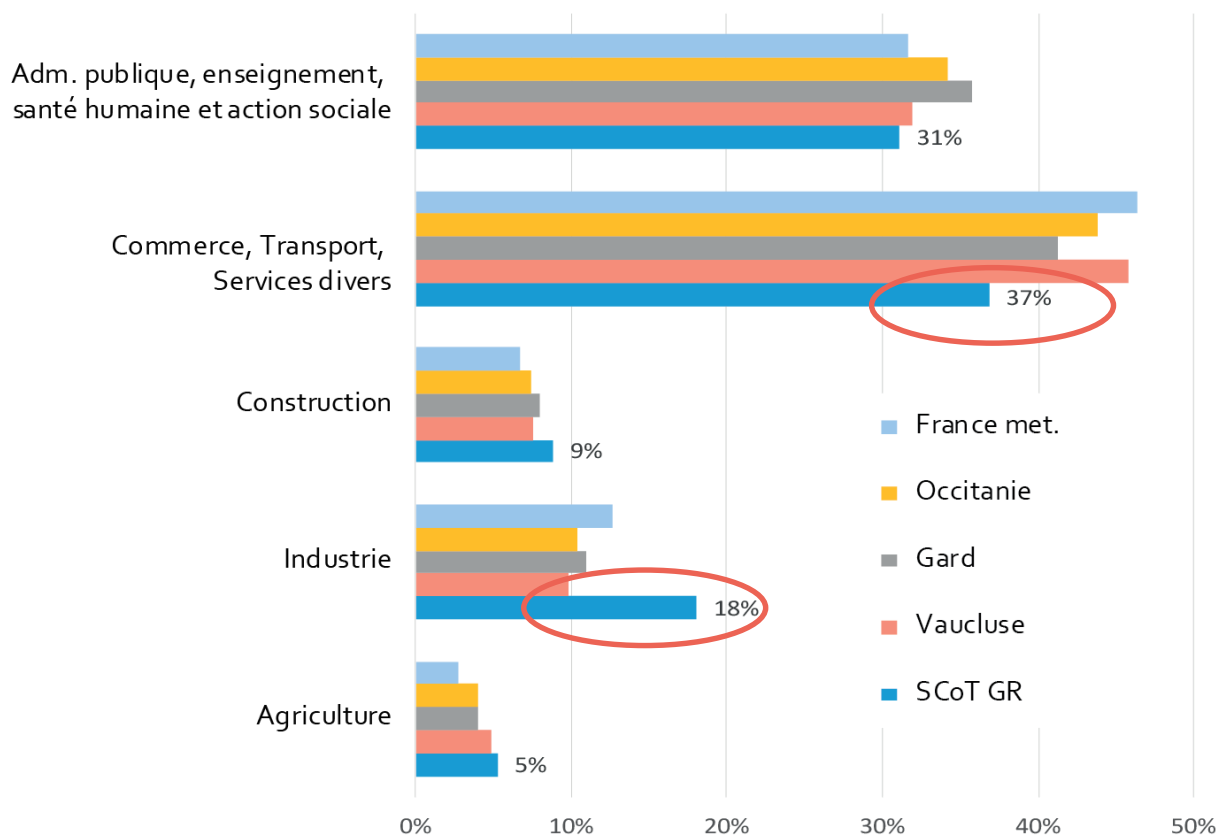




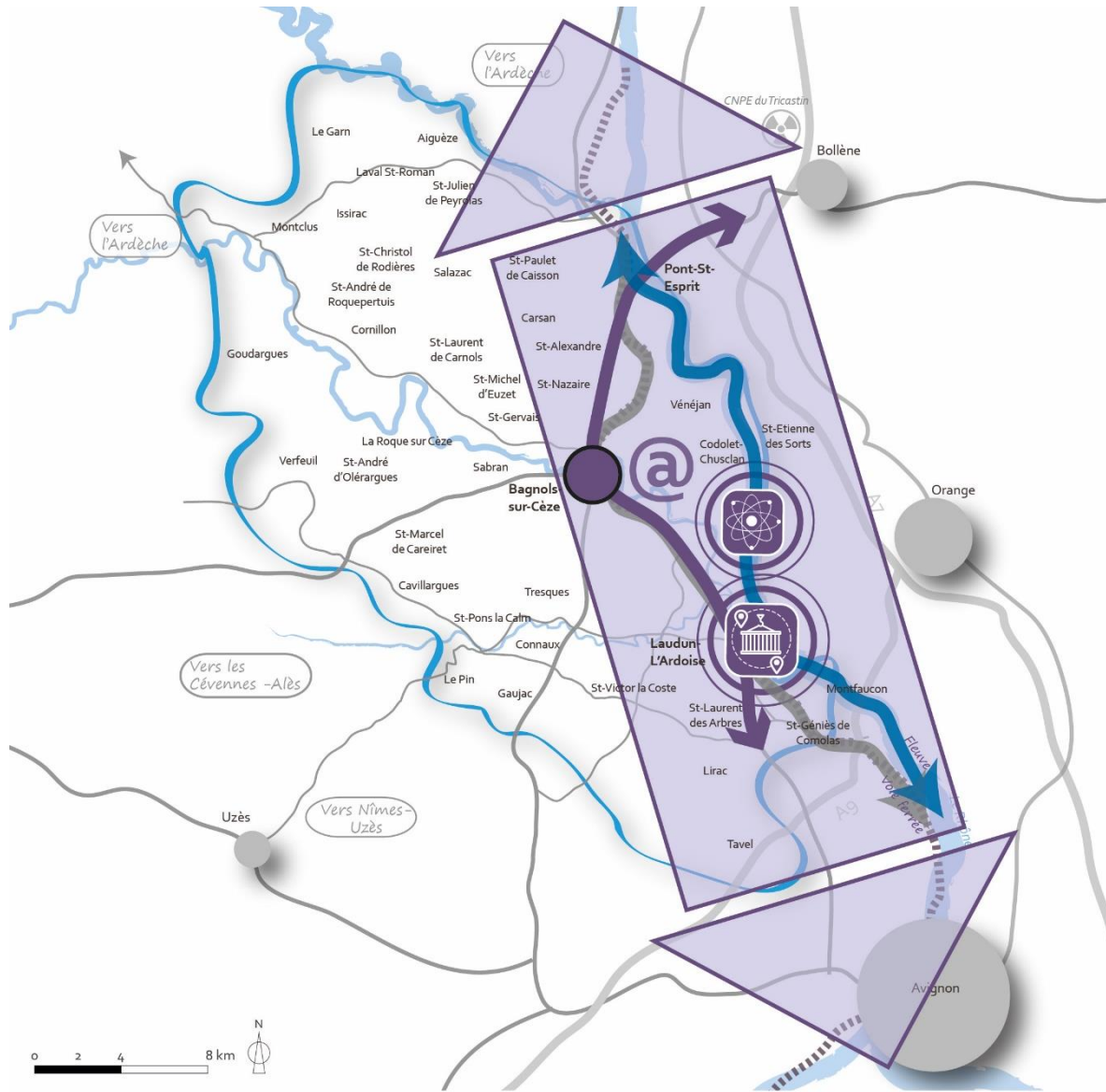
Le moteur productif caractérise le Gard Rhodanien, mais des activités tertiaires majoritaires

Répartition de l'emploi par grand secteur d'activité, 2014



Source : Insee, RP 2014



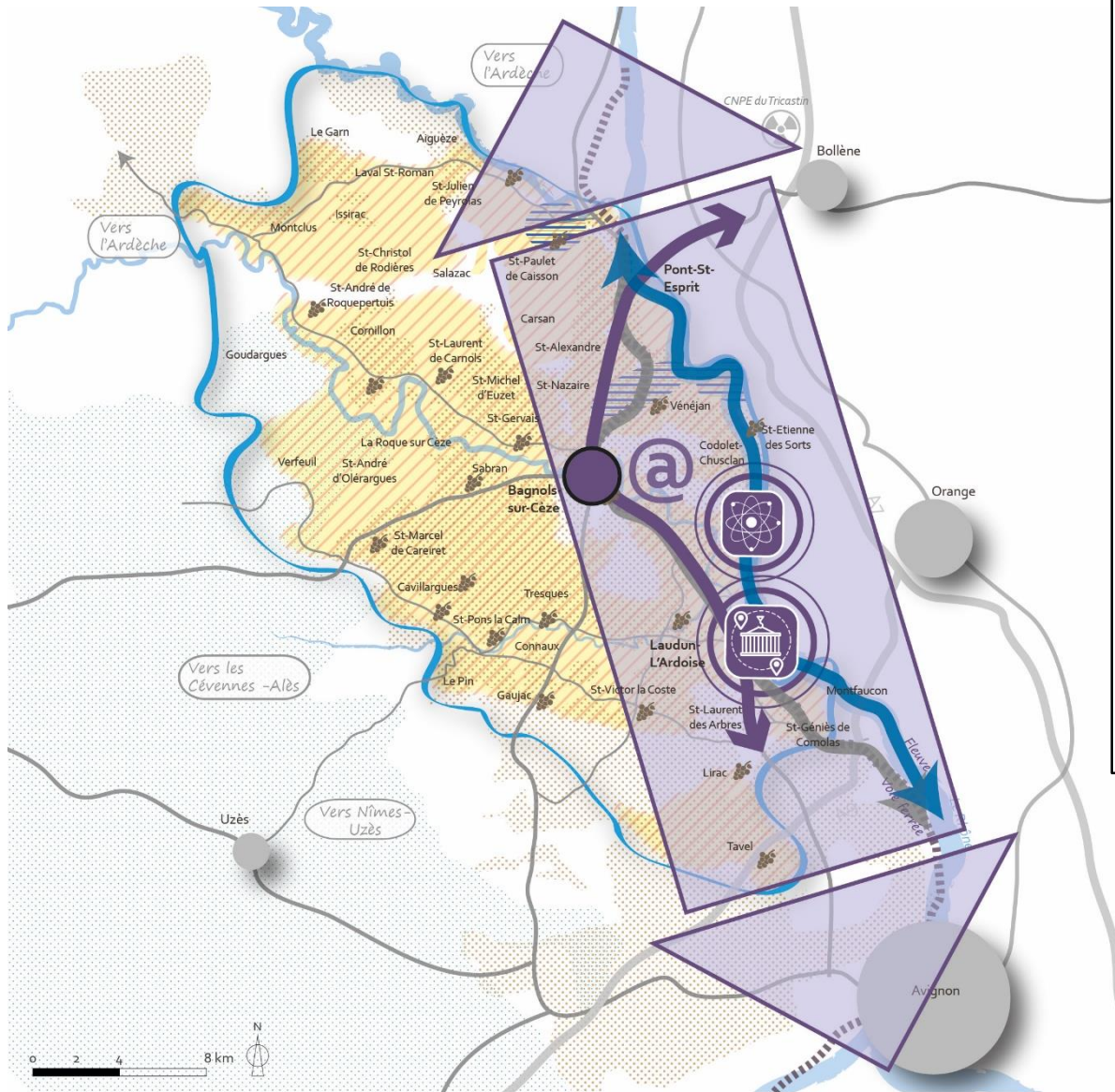
Secteurs	Évolution /an sur 10 ans passés	Objectifs
Industrie	-2%	Développer l'activité industrielle en s'appuyant sur des projets structurants (Industrie verte, CleanTech, Grand carénage) et des savoir-faire spécifiques (démantèlement) tout en diversifiant les activités. Conforter le tissu industriel existant en leur donnant des marges de manœuvre foncière et des services adaptés.
Logistique	+0,5%	Secteur créateur d'emplois, des infrastructures qui permettent de valoriser le fer et le fleuve (implantation Carrefour, projet LEF, OZE Lavoisier...),






Affirmer le Gard Rhodanien comme pôle économique de la vallée du Rhône

-  Valoriser le potentiel du couloir rhodanien en tant qu'axe de communication majeur multimodal et de développement économique (Rhône, voie ferrée, grands axes routiers)
-  Porter les projets de développement économique à vocation interrégionale et régionale :
 - Pôle industriel / énergie :
 - CEA Marcoule et les projets connexes
 - PRAE M. Boiteux
 - Projet «Grand carénage» (EDF)
 - Pôle multimodal de Laudun-L'Ardoise :
 - projet de plateforme multimodale logistique (L.E.F.)
 - ZI de Port-L'Ardoise
 - PRAE Lavoisier
-  Donner les moyens à Bagnols-sur-Cèze de jouer son rôle de «tête de pont» en y confortant toutes les fonctions économiques «supérieures»
-  Développer la fibre optique sur les secteurs économiques







Secteurs	Évolution /an sur 10 ans passés	Objectifs
Industrie	-2%	Développer l'activité industrielle en s'appuyant sur des projets structurants (Industrie verte, CleanTech, Grand carénage) et des savoir-faire spécifiques (démantèlement) tout en diversifiant les activités. Conforter le tissu industriel existant en leur donnant des marges de manœuvre foncière et des services adaptés.
Logistique	+0,5%	Secteur créateur d'emplois, des infrastructures qui permettent de valoriser le fer et le fleuve (implantation Carrefour, projet LEF, OZE Lavoisier...),
Agriculture	-5%	Viser la stabilisation de l'emploi agricole, tout en prenant en compte la diversification du secteur (agritourisme, œnotourisme, circuits courts, agriculture biologique, etc.). Prendre en compte la gestion de l'eau.



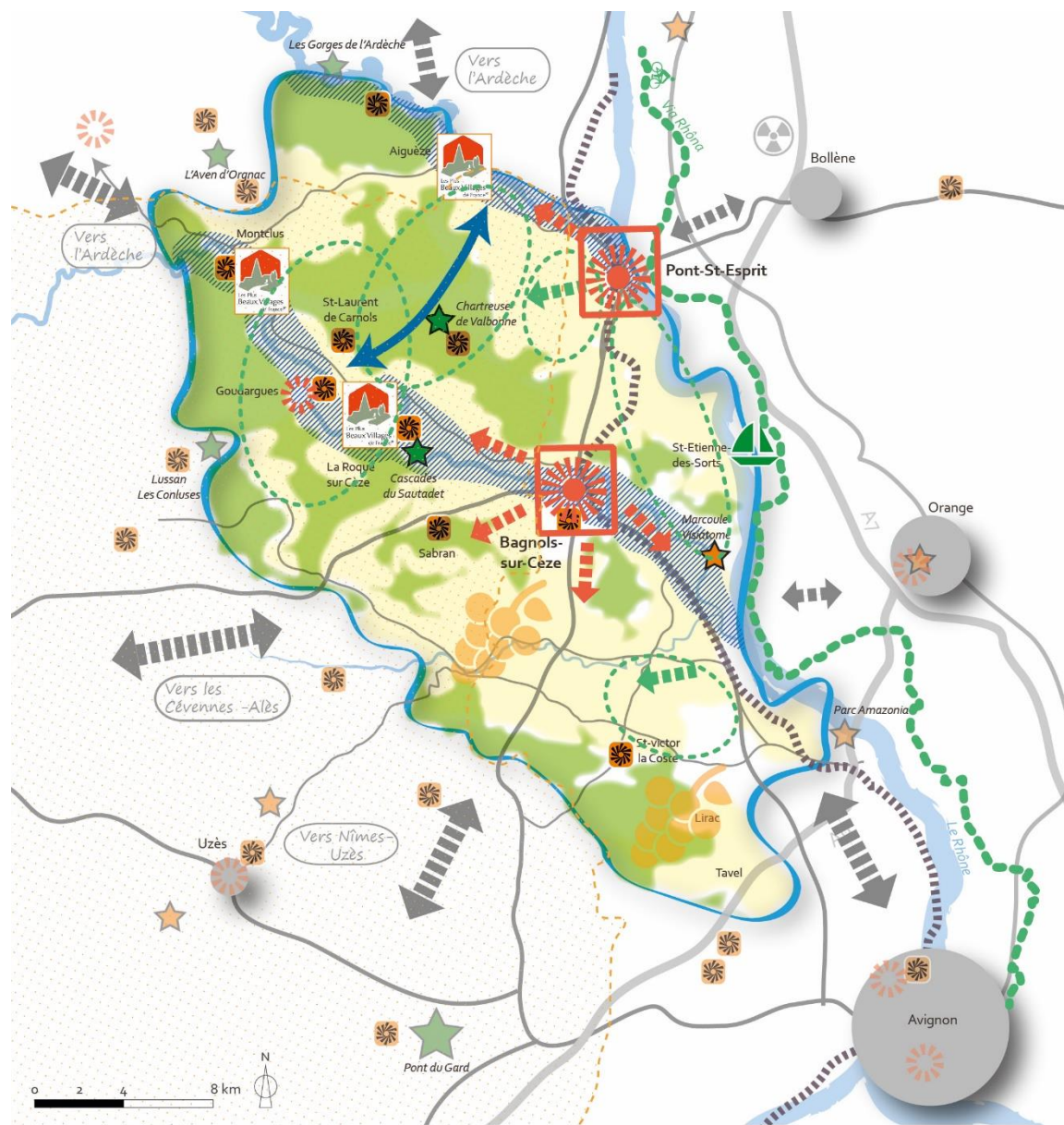
Affirmer le Gard Rhodanien comme pôle économique de la vallée du Rhône

-  Valoriser le potentiel du couloir rhodanien en tant qu'axe de communication majeur multimodal et de développement économique (Rhône, voie ferrée, grands axes routiers)
-  Porter les projets de développement économique à vocation interrégionale et régionale :
 -  Pôle industriel / énergie :
 - CEA Marcoule et les projets connexes
 - PRAE M. Boîteux
 - Projet «Grand carénage» (EDF)
 -  Pôle multimodal de Laudun-L'Ardoise :
 - projet de plateforme multimodale logistique (L.E.F.)
 - ZI de Port-L'Ardoise
 - PRAE Lavoisier
-  Donner les moyens à Bagnols-sur-Cèze de jouer son rôle de «tête de pont» en y confortant toutes les fonctions économiques «supérieures»
-  Développer la fibre optique sur les secteurs économiques


















Valoriser les richesses agricoles et tendre vers une évolution des pratiques

-  Préserver les terres agricoles à fort potentiel agronomique, ainsi que les terres à forte valeur ajoutée en :
 -  AOP viticole
 -  AOP oléicole
-  Préserver les terres irriguées et potentiellement irrigables, notamment en prévision de l'accélération des impacts du réchauffement climatique
-  Renforcer la filière viticole en favorisant son développement structurel
-  Accompagner la diversification agritouristique (oenotourisme, accueil à la ferme, ...), le développement des circuits courts, notamment sur les axes touristiques

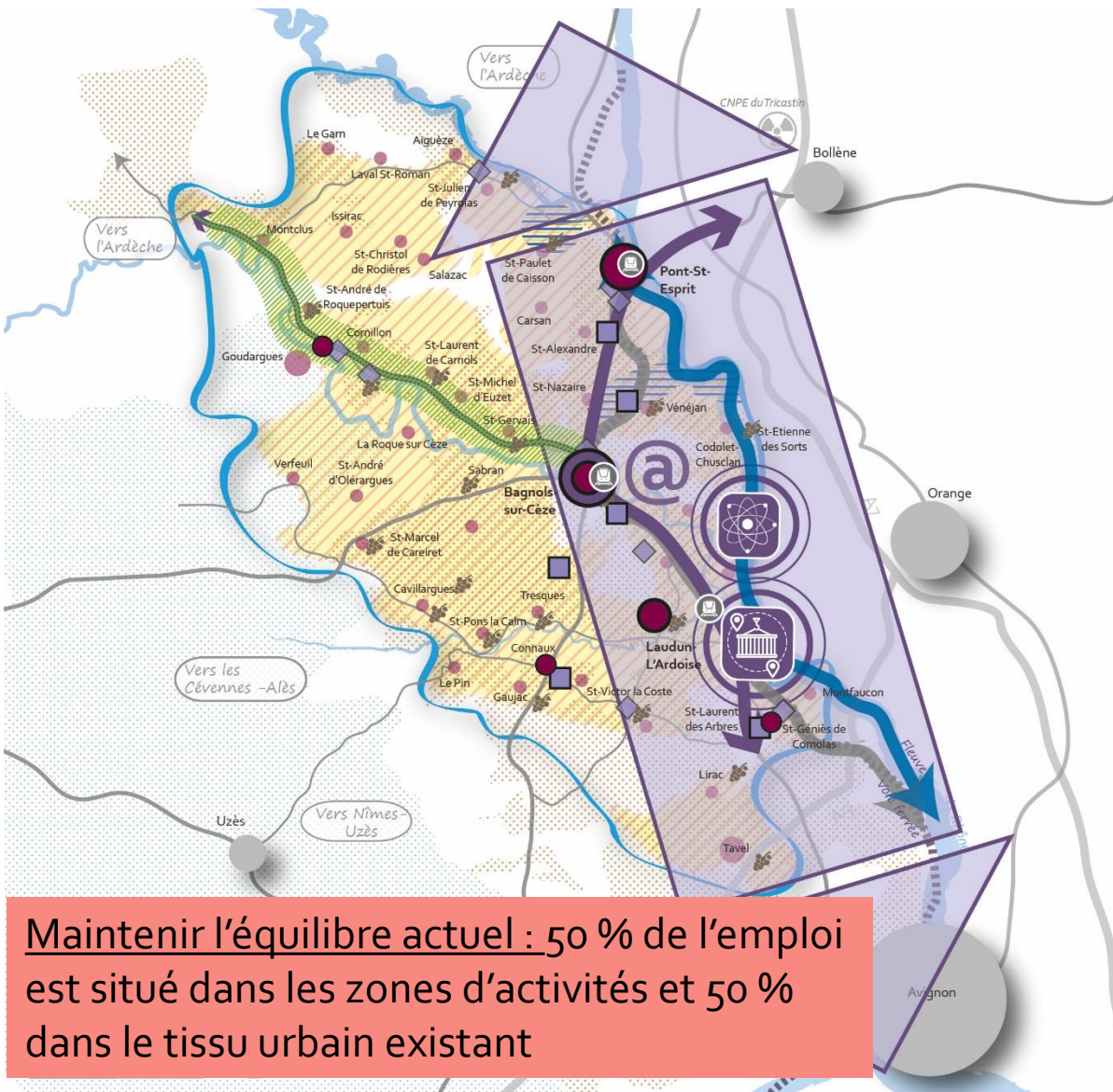
Secteurs	Évolution /an sur 10 ans passés	Objectifs
Industrie	-2%	Développer l'activité industrielle en s'appuyant sur des projets structurants (Industrie verte, CleanTech, Grand carénage) et des savoir-faire spécifiques (démantèlement) tout en diversifiant les activités. Conforter le tissu industriel existant en leur donnant des marges de manœuvre foncière et des services adaptés.
Logistique	+0,5%	Secteur créateur d'emplois, des infrastructures qui permettent de valoriser le fer et le fleuve (implantation Carrefour, projet LEF, OZE Lavoisier...),
Agriculture	-5%	Viser la stabilisation de l'emploi agricole, tout en prenant en compte la diversification du secteur (agritourisme, œnotourisme, circuits courts, agriculture biologique, etc.). Prendre en compte la gestion de l'eau.
Tourisme / Culture	+1,5%	Monter en puissance et en gamme. Devenir plus attractif en rendant plus lisible l'offre existante (sites, labels). Travailler sur la structuration de l'offre. Etendre la période d'accueil des touristes au-delà de juillet-août.

















Mettre en place une dynamique économique liée au tourisme vert et viticole, s'adaptant aux enjeux du changement climatique

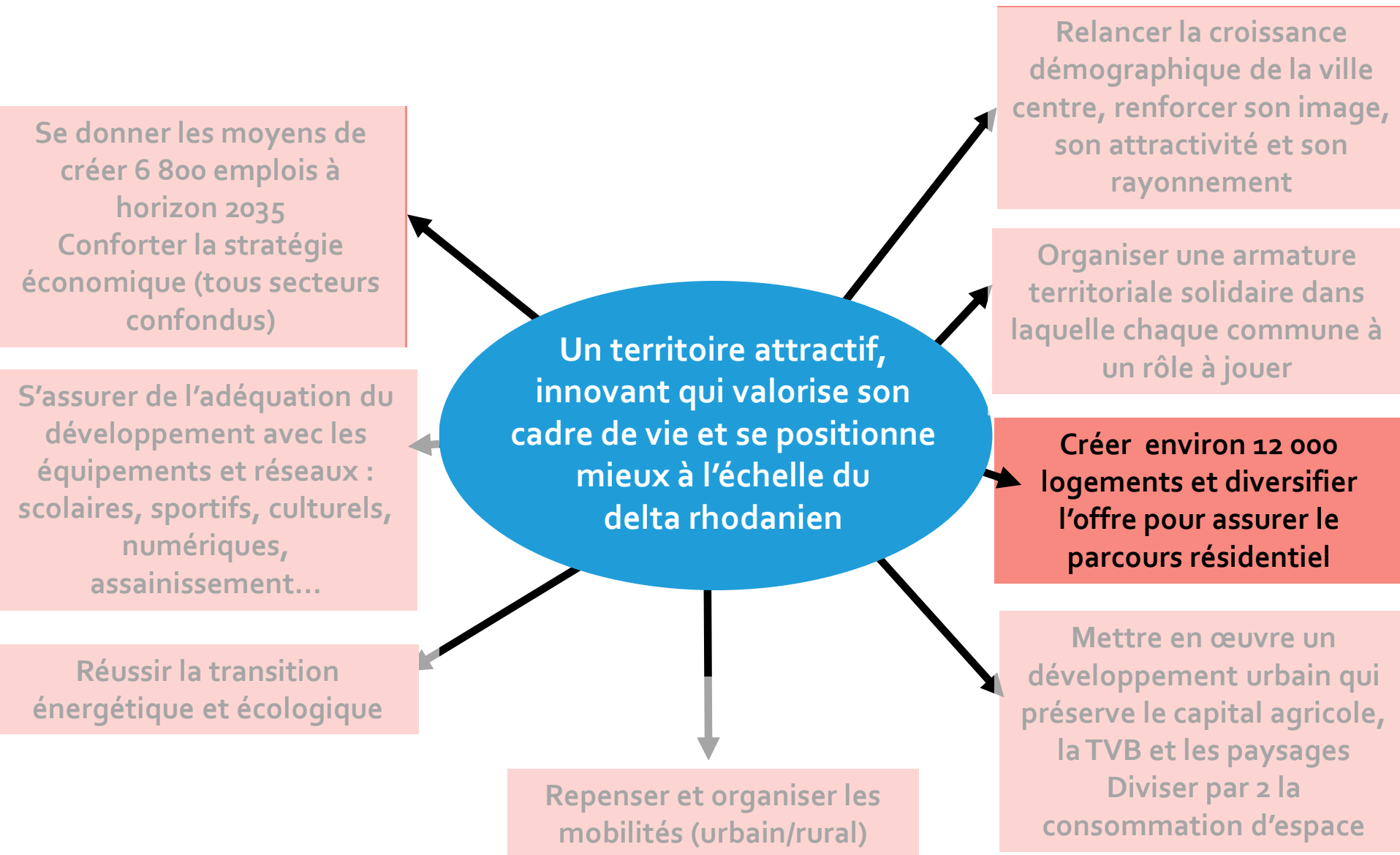
-  Renforcer et valoriser les portes d'entrée touristique du territoire pour «capter» les flux liés au tourisme (renforcement de l'image, de la qualité d'accueil, développement de services, ...)
 -  Valoriser le potentiel touristique lié aux cours d'eau majeurs, tout en préservant la ressource en eau et en garantissant la qualité des eaux de baignade
 -  Valoriser la halte fluviale touristique (plaisance)
 -  Maintenir et valoriser la qualité paysagère et environnementale, socle du tourisme vert
- Mettre en oeuvre un développement touristique qui valorise et maille l'ensemble des sites remarquables existants et potentiels :
-  Polarités structurantes patrimoniales
 -  Pôles d'attraction «naturels»
 -  Pôles d'attraction autres
 -  Sites classés et/ou inscrits
 -  Plus beaux villages de France
 -  Centres historiques et villages de caractère
 -  Projet de PNR
-  Favoriser les déplacements en modes doux à visée touristique (randonnées, itinéraires et boucles cyclotouristiques), avec la Via Rhôna comme axe de support :
 -  Via Rhôna
 -  Boucles cyclotouristiques existantes
 -  Créer des synergies et liaisons entre les deux vallées principales
 -  Favoriser les interactions entre monde agricole et tourisme
 -  Créer des stratégies d'alliance avec les territoires voisins pour jouer sur l'effet «amplificateur» en termes de tourisme, culture, déplacements, ... (Inscription dans la Grande Provence, projet de circuits de randonnée avec Avignon, ...)

Secteurs	Évolution /an sur 10 ans passés	Objectifs
Industrie	-2%	Développer l'activité industrielle en s'appuyant sur des projets structurants (Industrie verte, CleanTech, Grand carénage) et des savoir-faire spécifiques (démantèlement) tout en diversifiant les activités. Conforter le tissu industriel existant en leur donnant des marges de manœuvre foncière et des services adaptés.
Logistique	+0,5%	Secteur créateur d'emplois, des infrastructures qui permettent de valoriser le fer et le fleuve (implantation Carrefour, projet LEF, OZE Lavoisier...),
Agriculture	-5%	Viser la stabilisation de l'emploi agricole, tout en prenant en compte la diversification du secteur (agritourisme, œnotourisme, circuits courts, agriculture biologique, etc.). Prendre en compte la gestion de l'eau.
Tourisme / Culture	+1,5%	Monter en puissance et en gamme. Devenir plus attractif en rendant plus lisible l'offre existante (sites, labels). Travailler sur la structuration de l'offre. Etendre la période d'accueil des touristes au-delà de juillet-août.
Commerce	+0,5%	Renforcer le commerce dans les centres-ville, notamment dans les 3 principaux pôles (Bagnols Lauréat Cœur de Ville). Structurer l'offre commerciale entre centres-ville et périphérie
Construction	-1,5%	Valoriser les nouveaux savoir-faire (énergie, numérique) et répondre aux objectifs de production de logements.
Services à la personne / Santé	+1,0%	Répondre à des besoins croissants liés au vieillissement de la population (Silveréconomie), à la dématérialisation des services...
Services aux entreprises	+1,0%	Secteur dynamique dans un contexte où de plus en plus d'entreprises externalisent des activités (service informatique, conseil, audit, etc.)
Administration publique / Enseignement	+2,0%	Une tendance à la hausse moins conséquente qu'auparavant qui dépend de la politique nationale.



Maintenir l'équilibre actuel : 50 % de l'emploi est situé dans les zones d'activités et 50 % dans le tissu urbain existant

- Affirmer le Gard Rhodanien comme pôle économique de la vallée du Rhône**
-  Valoriser le potentiel du couloir rhodanien en tant qu'axe de communication majeur multimodal et de développement économique (Rhône, voie ferrée, grands axes routiers)
 -  Porter les projets de développement économique à vocation interrégionale et régionale :
 - Pôle industriel / énergie :**
 - CEA Marcoule et les projets connexes
 - PRAE M. Boîteux
 - Projet «Grand carénage» (EDF)
 - Pôle multimodal de Laudun-L'Ardoise :**
 - projet de plateforme multimodale logistique (L.E.F.)
 - ZI de Port-L'Ardoise
 - PRAE Lavoisier
 -  Donner les moyens à Bagnols-sur-Cèze de jouer son rôle de «tête de pont» en y confortant toutes les fonctions économiques «supérieures»
 -  Développer la fibre optique sur les secteurs économiques
- Valoriser les richesses agricoles et tendre vers une évolution des pratiques**
-  Préserver les terres agricoles à fort potentiel agronomique, ainsi que les terres à forte valeur ajoutée en :
 - AOP viticole
 - AOP oléicole
 -  Préserver les terres irriguées et potentiellement irrigables, notamment en prévision de l'accélération des impacts du réchauffement climatique
 -  Renforcer la filière viticole en favorisant son développement structurel
 -  Accompagner la diversification agritouristique (oenotourisme, accueil à la ferme, ...), le développement des circuits courts, notamment sur les axes touristiques
- Structurer une armature des sites économiques, entre tissu urbain mixte et zones d'activités dédiées**
-  Conforter et accueillir de l'emploi dans les polarités principales
 -  Maintenir l'emploi sur l'ensemble des communes en cohérence avec l'armature territoriale
 -  Favoriser la mixité fonctionnelle au sein des quartiers de gare
 -  Conforter les zones d'activités économiques d'intérêt intercommunal, le long de l'axe stratégique Nord-Sud et assurer leur montée en gamme
 -  Encourager l'éco-entreprise le long de l'axe économique secondaire
 -  Encadrer le développement des zones d'activités économiques d'intérêt local



1/ Les besoins pour la population permanente

15 600 habitants
= 7 000 log

Desserrement
des ménages
= 1930 log

1/ Les besoins pour la population permanente

15 600 habitants
= 7 000 log

Desserrement
des ménages
= 1930 log

2/ Les besoins pour les résidents secondaires

Résidences
secondaires (RS)
= 550 log

Objectif poursuivi par le SCOT : diviser par 2
le scénario « Fil de l'eau » (=980 RS)

1/ Les besoins pour la population permanente

15 600 habitants
= 7 000 log

Desserrement
des ménages
= 1930 log

2/ Les besoins pour les résidents secondaires

Résidences
secondaires (RS)
= 550 log

Objectif poursuivi par le SCOT : diviser par 2
le scénario « Fil de l'eau » (=980 RS)

3/ Les besoins liés à l'évolution du parc de logements existants

Pour compenser le
renouvellement
urbain
= 1480 log

Objectif poursuivi par le SCOT : intégrer le
projet NPNRU sur les Escanaux (=200
logements)

Pour compenser
l'évolution de la
vacance = 1000 log

Objectif poursuivi par le SCOT : diviser par près
de 3 le scénario « Fil de l'eau » (=2980 LV)

Leviers pour ralentir
la vacance : baisser
de 2890 LV à
1000LV

Mieux orienter la production neuve

Réinvestissement de 15 % des
logements vacants (=500 lgts)

Projet de SCOT :
un besoin **d'environ 12 000 logements**
en constructions
neuves soit 700 par
an

*Le rythme de
construction neuve était
d'environ 500 log/an
entre 1999 et 2014*

1/ Les besoins pour la population permanente

15 600 habitants
= 7 000 log

Desserrement
des ménages
= 1930 log

2/ Les besoins pour les résidents secondaires

Résidences
secondaires (RS)
= 550 log

Objectif poursuivi par le SCOT : diviser par 2
le scénario « Fil de l'eau » (=980 RS)

3/ Les besoins liés à l'évolution du parc de logements existants

Pour compenser le
renouvellement
urbain
= 1480 log

Objectif poursuivi par le SCOT : intégrer le
projet NPNRU sur les Escanaux (=200
logements)

Pour compenser
l'évolution de la
vacance = 1000 log

Objectif poursuivi par le SCOT : diviser par près
de 3 le scénario « Fil de l'eau » (=2980 LV)

*Leviers pour ralentir
la vacance : baisser
de 2890 LV à
1000LV*

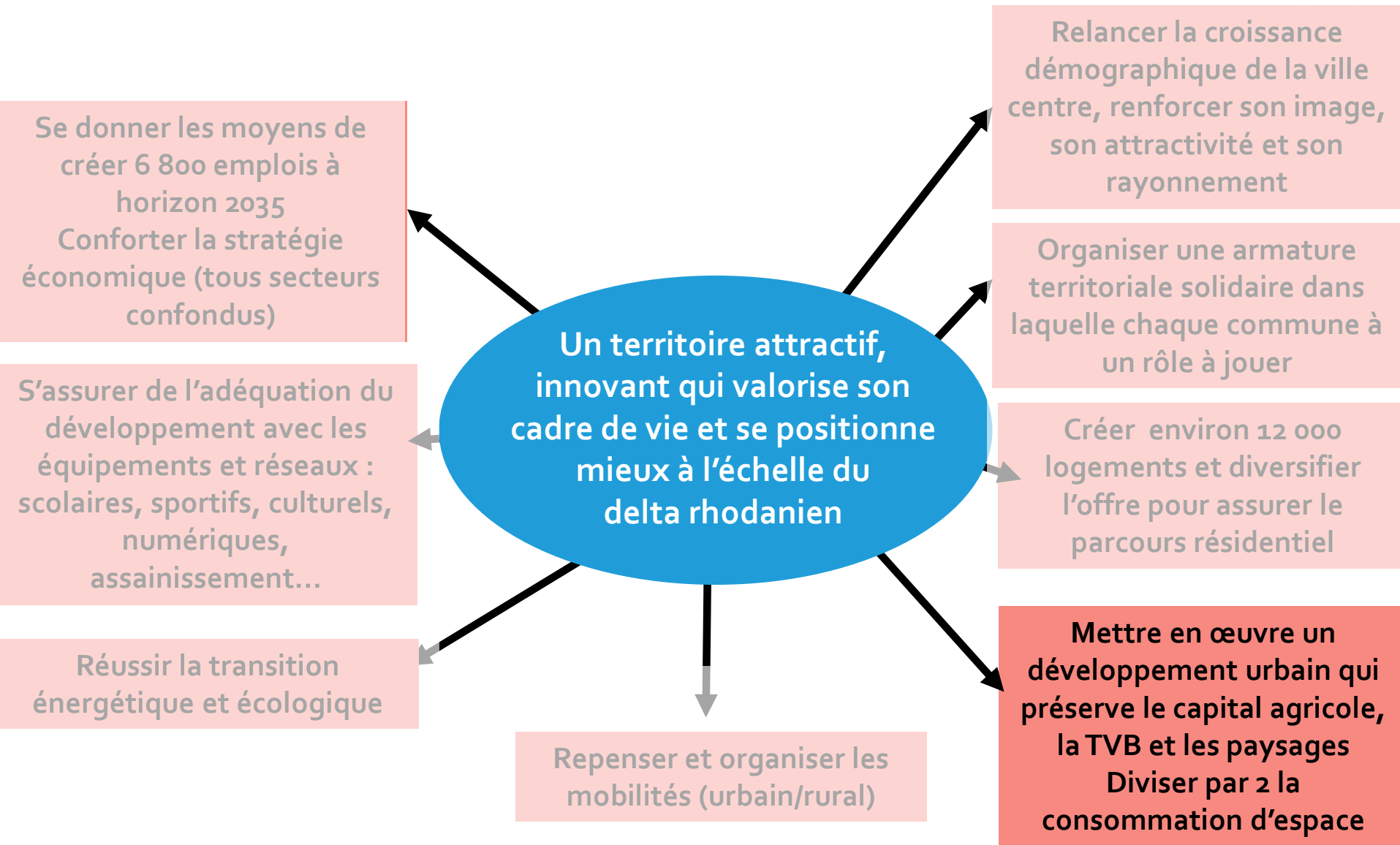
Mieux orienter la production neuve

*Réinvestissement de 15 % des
logements vacants (=500 lgts)*

Produire des logements adaptés aux besoins de la population

Catégories de communes		Part de production de Logements locatifs sociaux sur l'ensemble des nouvelles résidences principales à créer
Bagnols-sur-Cèze		20% minimum
Communes déficitaires : Pont-Saint-Esprit et Laudun L'Ardoise		40 % minimum
Communes soumises aux objectifs de l'article 55 de la loi SRU d'ici 2035		20% minimum
Communes non soumises aux obligations de la loi SRU	Pôle de proximité et communes d'appui	15% minimum
	Villages de plus de 500 habitants	10% minimum
	Villages de moins de 500 habitants (en 2015)	Entre 3 et 7 logements





► une consommation totale de 700 hectares entre 2006 et 2016 pour l'urbanisation

► Environ 1200 m² de terre agricole, naturelle ou forestière consommés pour un nouvel habitant entre 2006 et 2016

Principe porté par l'Etat et repris dans le PADD du SCOT :

Diviser par 2 la consommation foncière des dernières années

SRADDET Occitanie :
consommation moyenne par habitant de 600m²

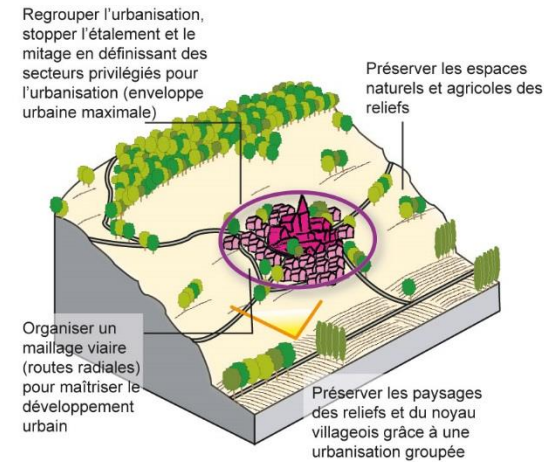
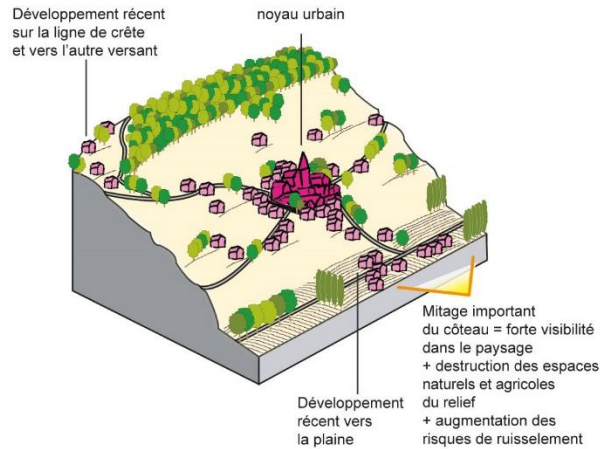
Consommation d'espace entre 2006 et 2016 (10 ans) (source MAJIC)



Légende

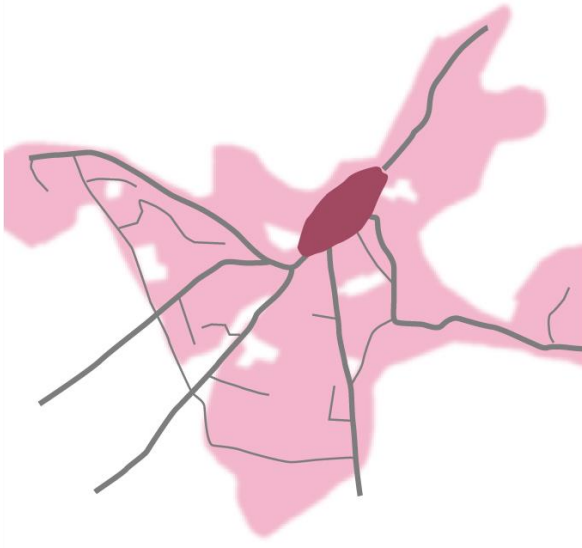
Parcelle SCOTGP 2016 cerema date conse

► Regrouper l'urbanisation en continuité de l'existant



► Mobiliser en priorité les dents creuses avant de s'étendre

Exemple de développement d'une commune :
Développement radial et développement linéaire

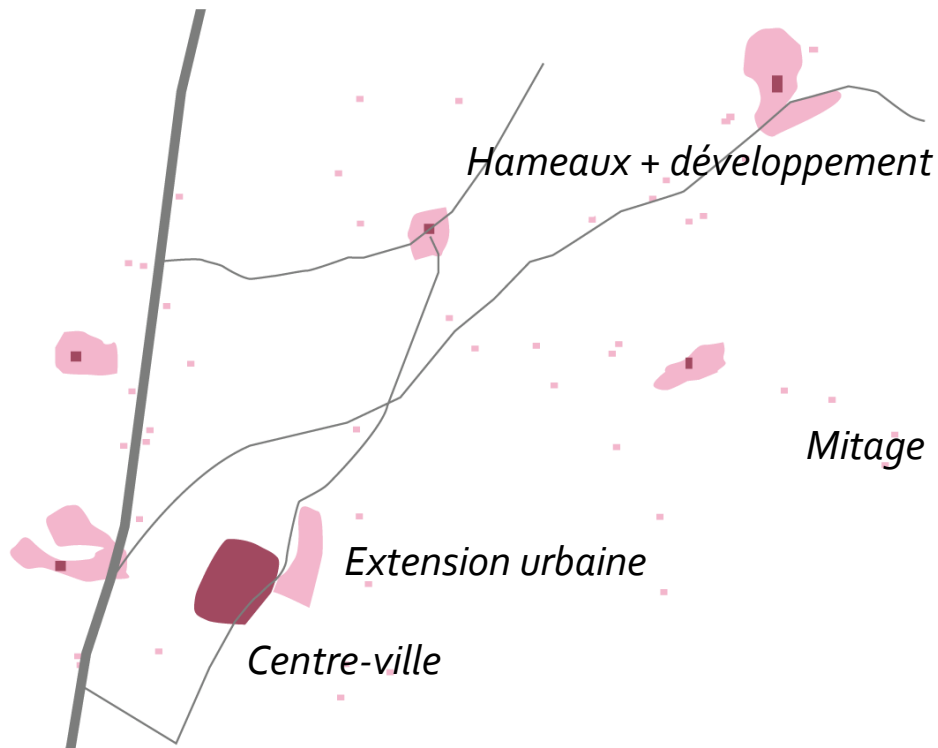


Exemple de de réinvestissement dans le tissu urbain existant



- ▶ Prioriser le développements dans les chefs lieux
- ▶ Identifier dans le DOO les hameaux qui pourront se développer

Exemple de développement autour des hameaux



Habitat individuel groupé/petits collectifs

Quartier Vallon des Vignes, Le Beausset (Var)



1. Promenade des Aires : du logement collectif face à un front urbain de qualité



2. Terrasses privées surplombant les jardins



3. Centre bourg/Vallon des Vignes : l'identité du centre ancien préservée



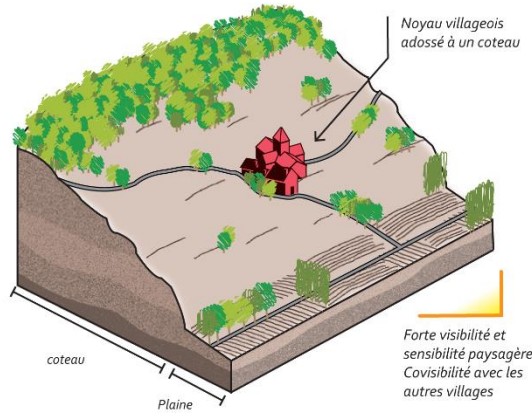
4. Ruelle : jeu de volumes

Commune de Villars (Vaucluse)



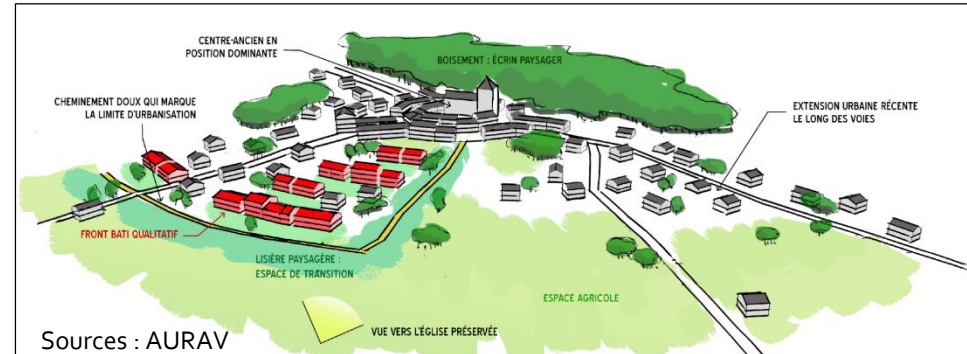
► Mettre en valeur les silhouettes urbaines

Principe d'implantation du village adossé à un coteau ou une falaise

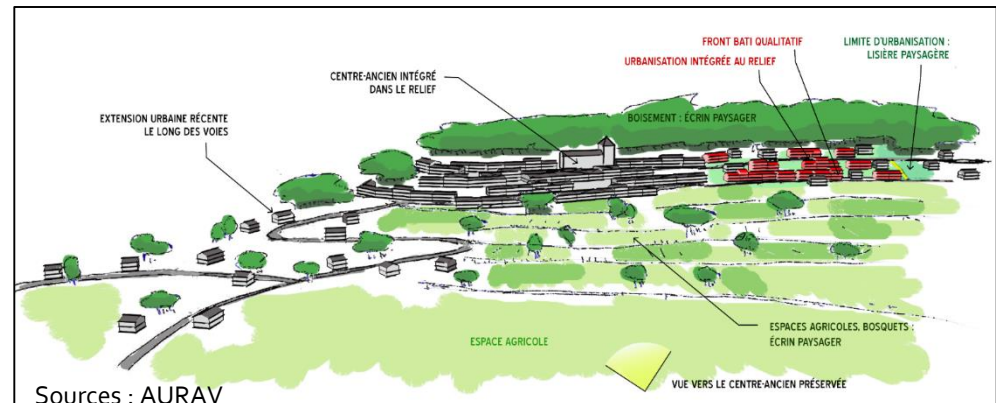


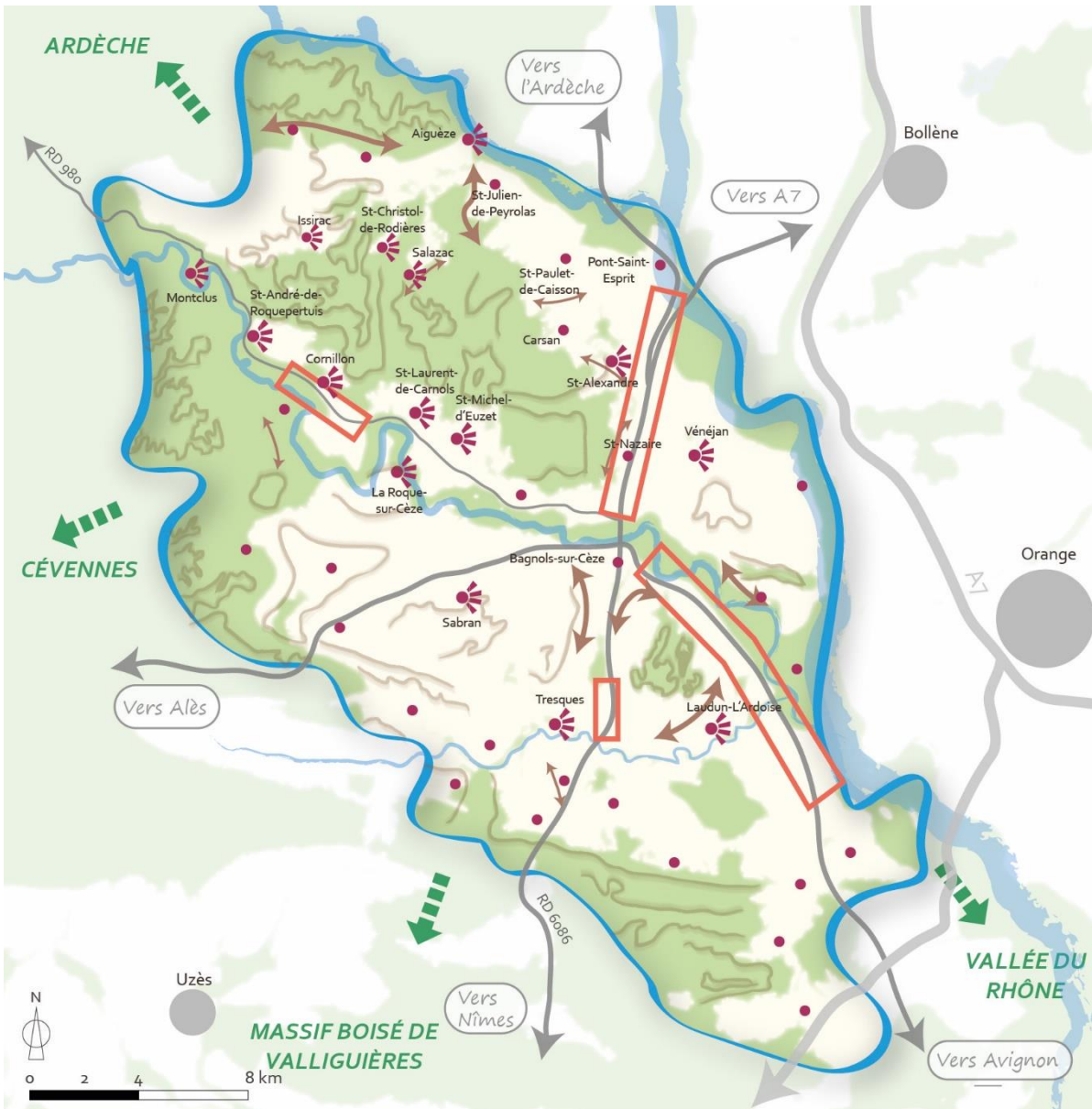
La Roque sur Cèze

► Recomposer des fronts urbains de qualité

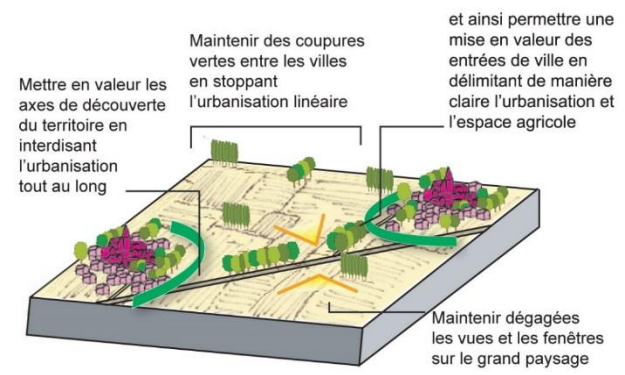


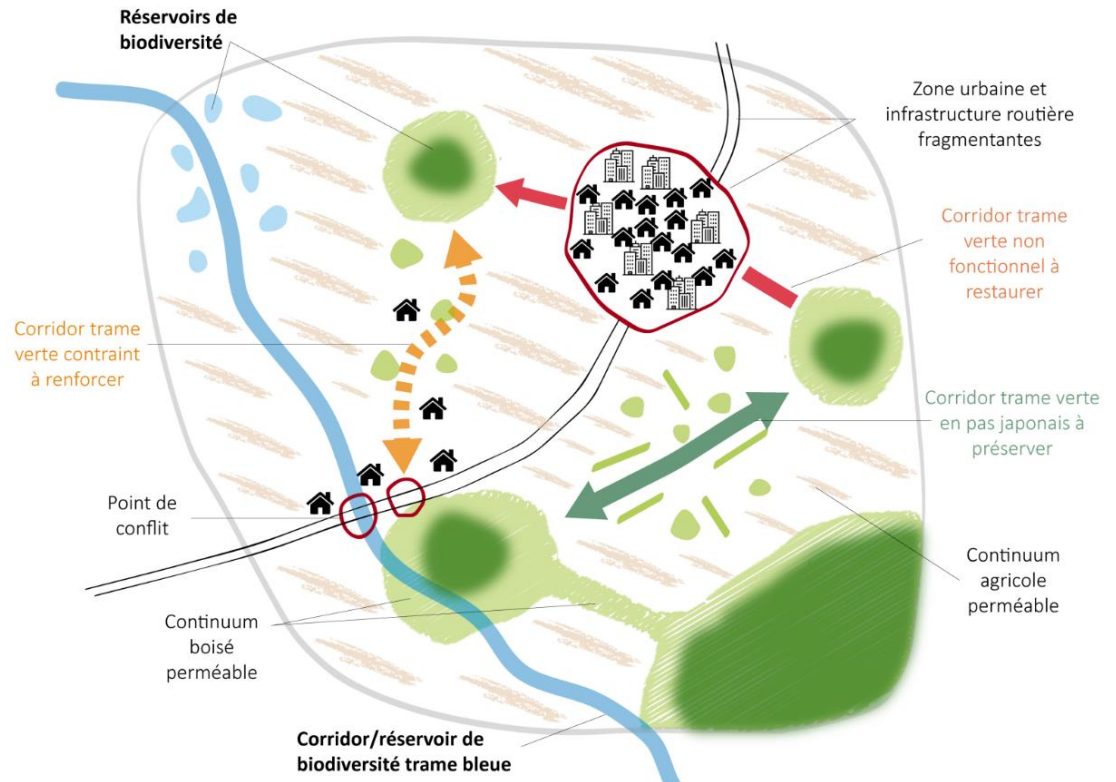
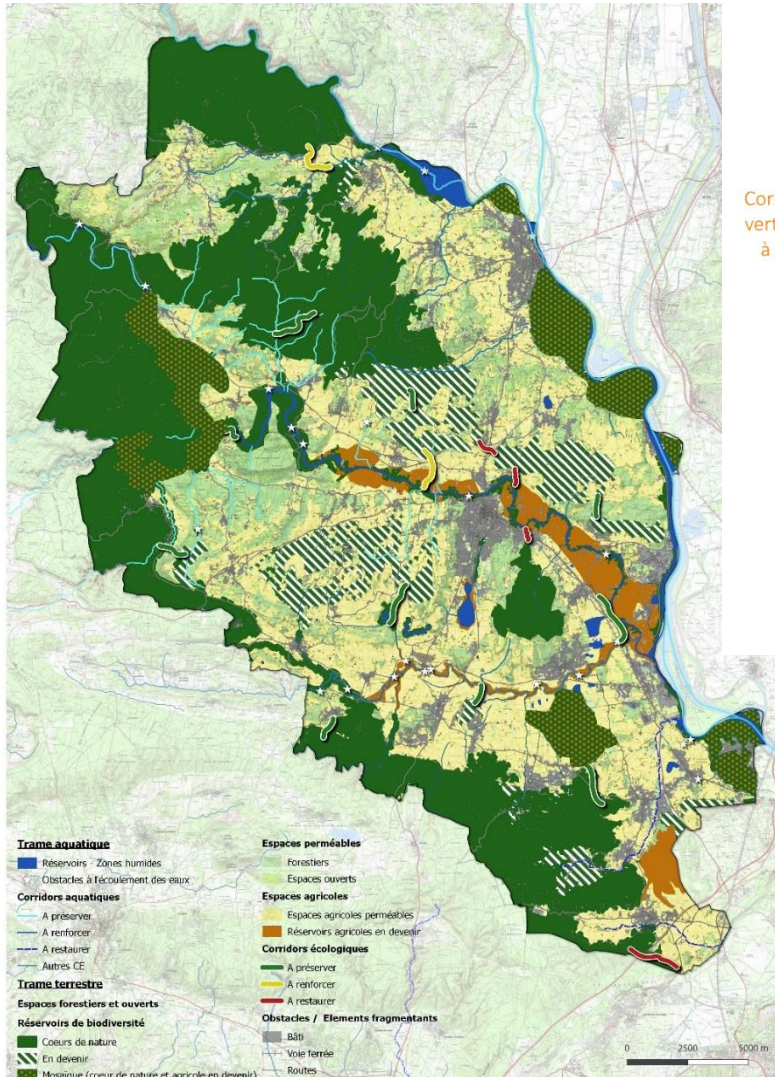
► Développer un urbanisme intégré sur les reliefs





- Traiter qualitativement les entrées et traversées de villes et zones d'activités économiques
- Préserver les noyaux anciens, favoriser les aménagements qualitatifs en centre bourg
- Mettre en valeur les silhouettes villageoises (visibles de loin)
- Contenir l'urbanisation des coteaux
- Protéger les reliefs majeurs (urbanisation, panoramas)
- Préserver le capital agricole
- Préserver les réservoirs de biodiversité inventoriés et protégés
- Préserver et restaurer la fonctionnalité de la Trame verte et bleue (à réaliser et compléter suite à l'étude TVB)
- Assurer les liens avec les TVB voisines





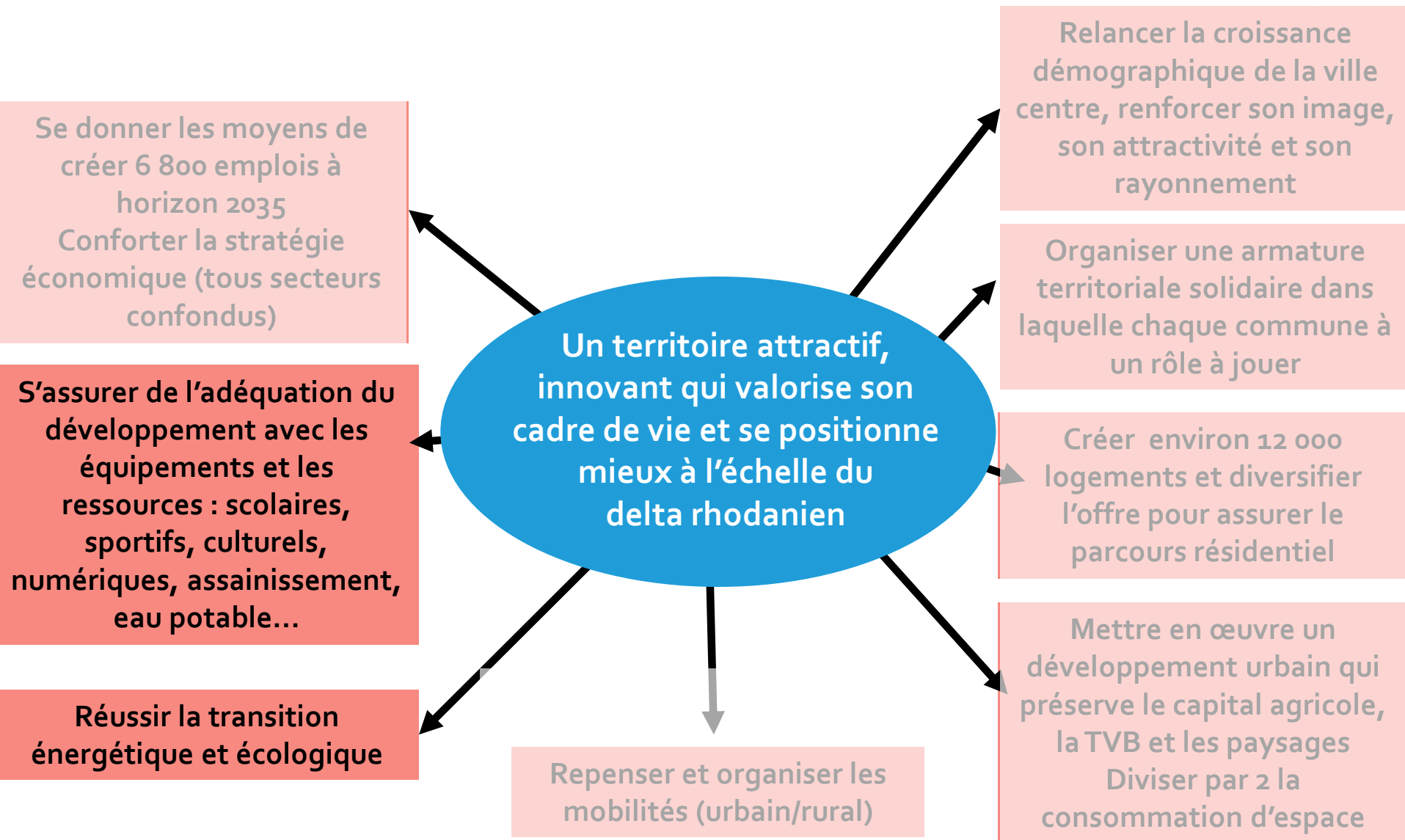
Dans les SCOT, il s'agit d'identifier :

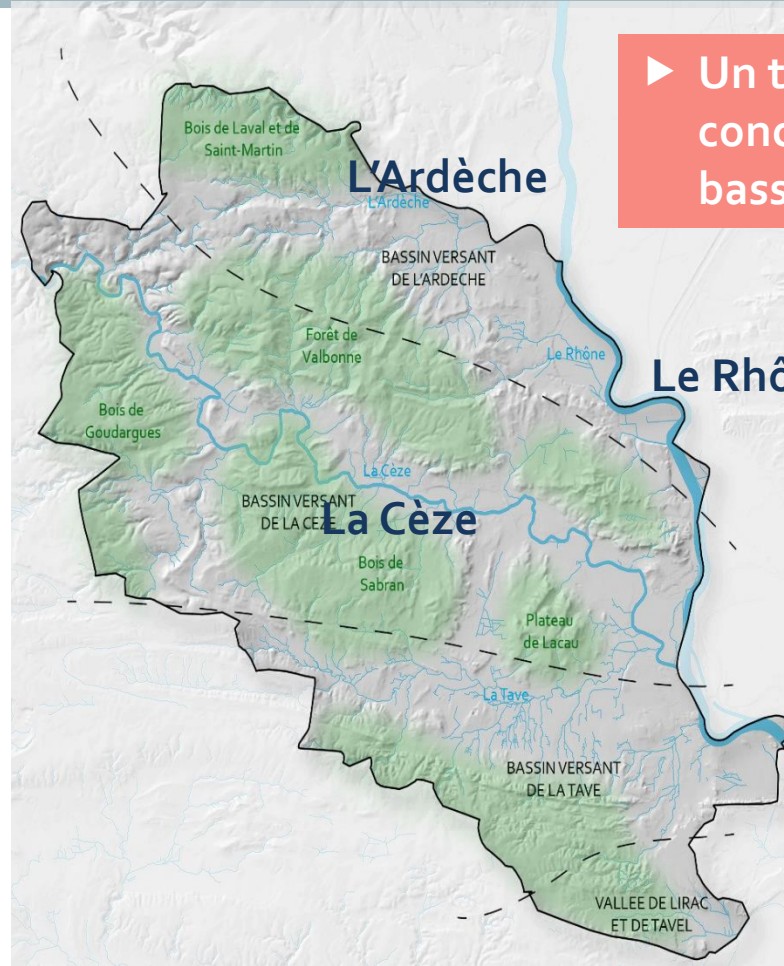
→ Les réservoirs de biodiversité :

espaces où la biodiversité est la plus riche, où les individus peuvent réaliser tout ou partie de leur cycle de vie et à partir desquels les individus se dispersent.

→ Les Corridors écologiques :

assurent des connexions entre réservoirs de biodiversité.

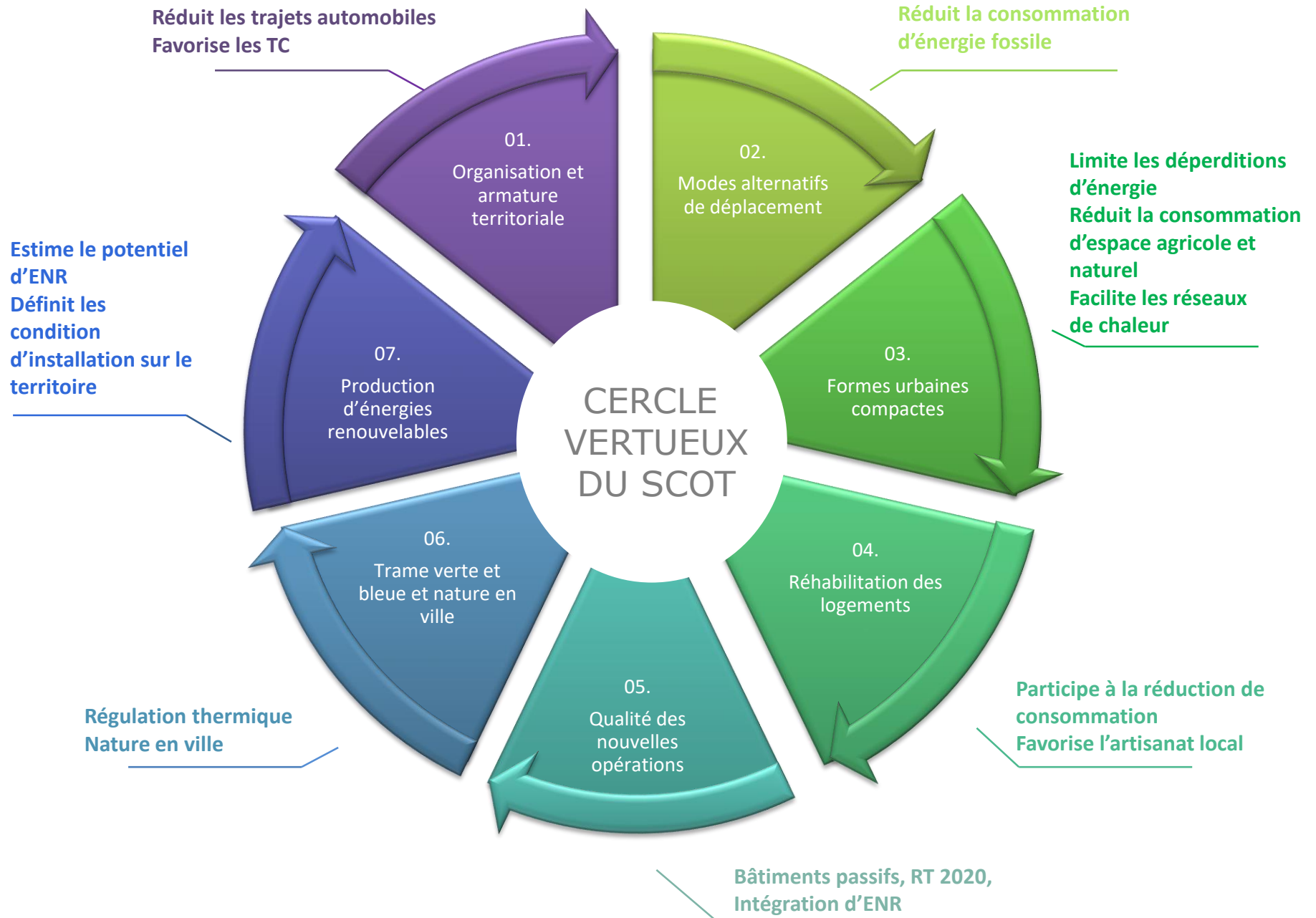




► Un territoire concerné par 3 bassins versants

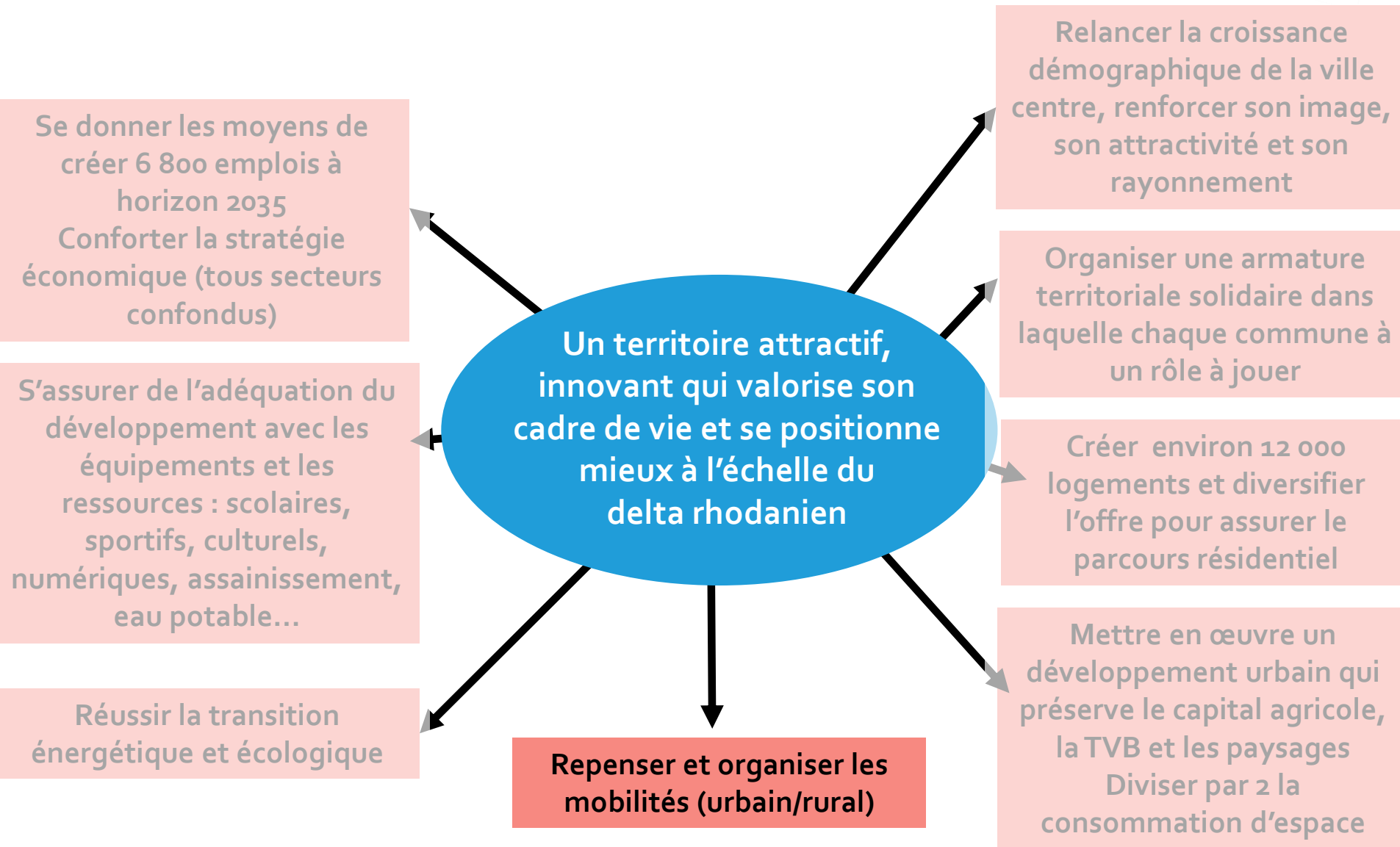
- Assurer une cohérence entre aménagement du territoire et gestion de l'eau
- Préserver le fonctionnement et l'état des milieux aquatiques
- Intégrer les risques d'inondation fortement présents sur le territoire : le risque par débordement de cours d'eau et le risque de ruissellement des eaux pluviales

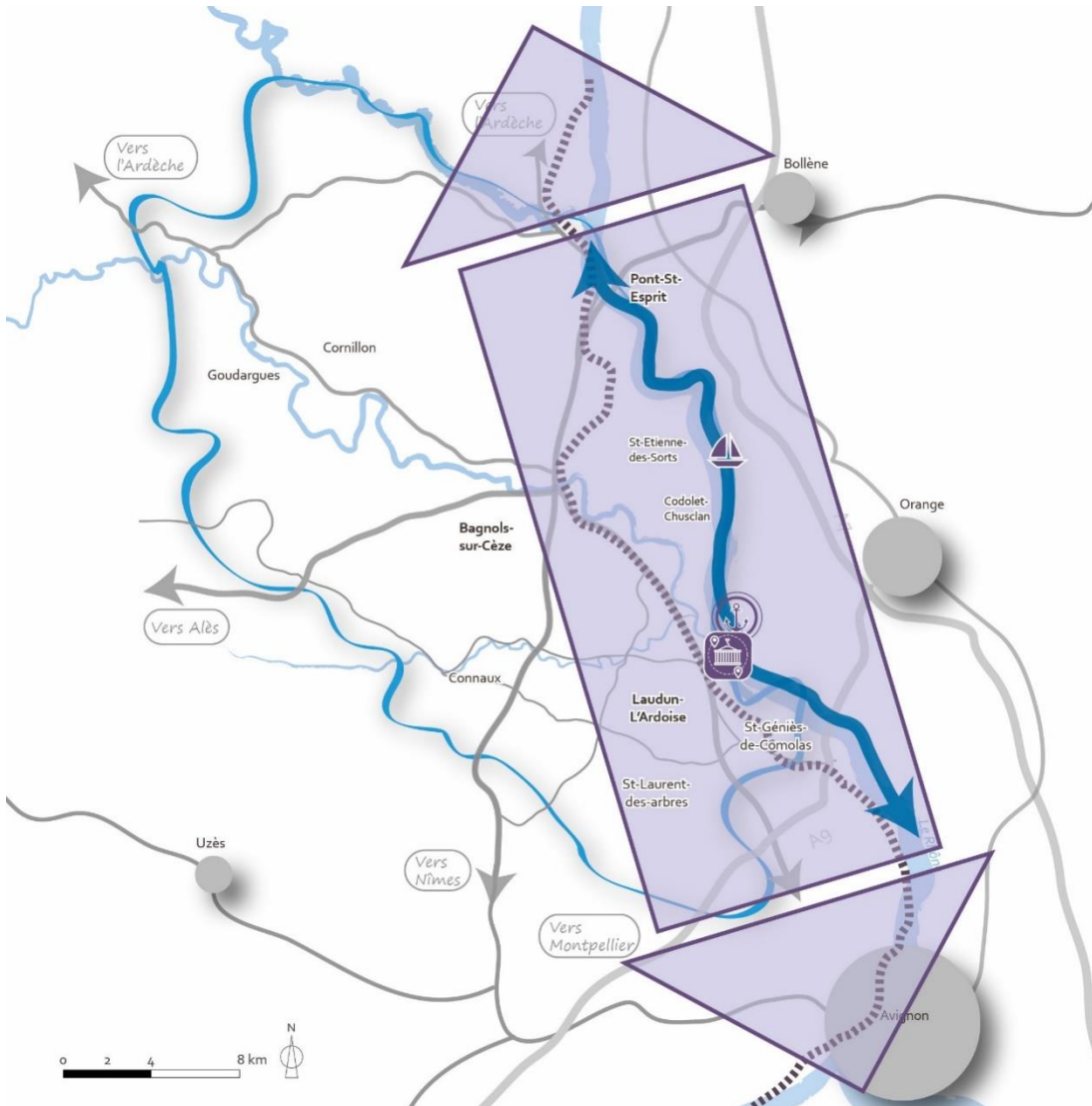
L'énergie : une approche transversale



- ▶ **Baisser de 20% la consommation énergétique finale des bâtiments**
- ▶ **Baisser de 40% la consommation d'énergie finale liée au transport de personnes et de marchandises**
- ▶ **Multiplier par 2,6 la production d'énergies renouvelables**







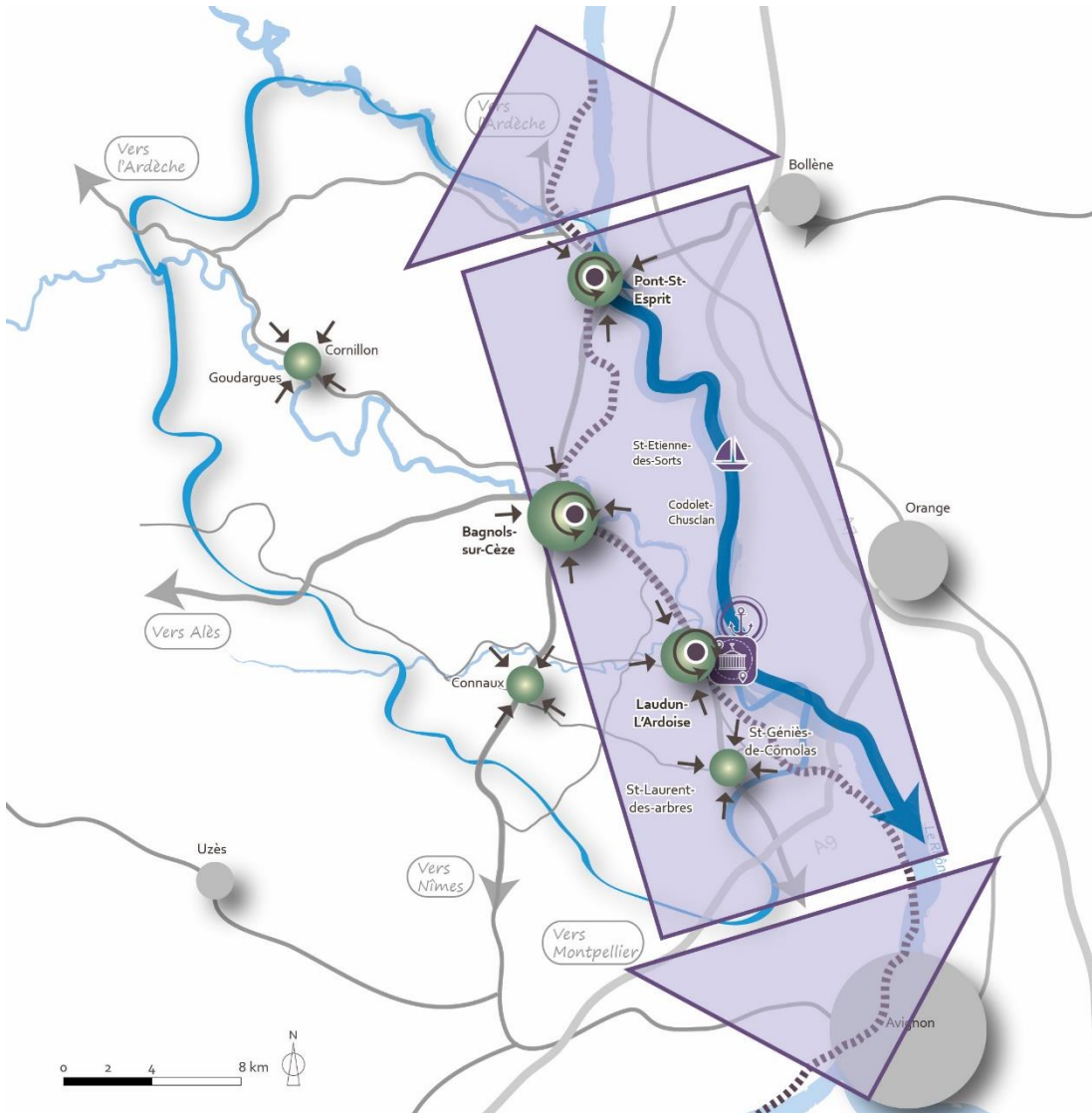
Intensifier les connexions avec les territoires voisins notamment au sein de la vallée du Rhône (meilleur accès aux grands équipements extérieurs)



Valoriser le potentiel multimodal du territoire pour gérer les flux économiques

- Soutenir le pôle multimodal logistique de Laudun-l'Ardoise
- Promouvoir le Rhône comme infrastructure de transport
- Appuyer le développement du port de L'Ardoise et travailler sur la complémentarité avec les ports de la basse vallée du Rhône
- Créer les conditions d'aménagement d'une halte fluviale touristique





Intensifier les connexions avec les territoires voisins notamment au sein de la vallée du Rhône (meilleur accès aux grands équipements extérieurs)



Valoriser le potentiel multimodal du territoire pour gérer les flux économiques

- Soutenir le pôle multimodal logistique de Laudun-L'Ardoise
- Promouvoir le Rhône comme infrastructure de transport
- Appuyer le développement du port de L'Ardoise et travailler sur la complémentarité avec les ports de la basse vallée du Rhône
- Créer les conditions d'aménagement d'une halte fluviale touristique



Soutenir, en partenariat avec les territoires concernés, le projet de réouverture aux voyageurs de la ligne ferroviaire en rive droite du Rhône :



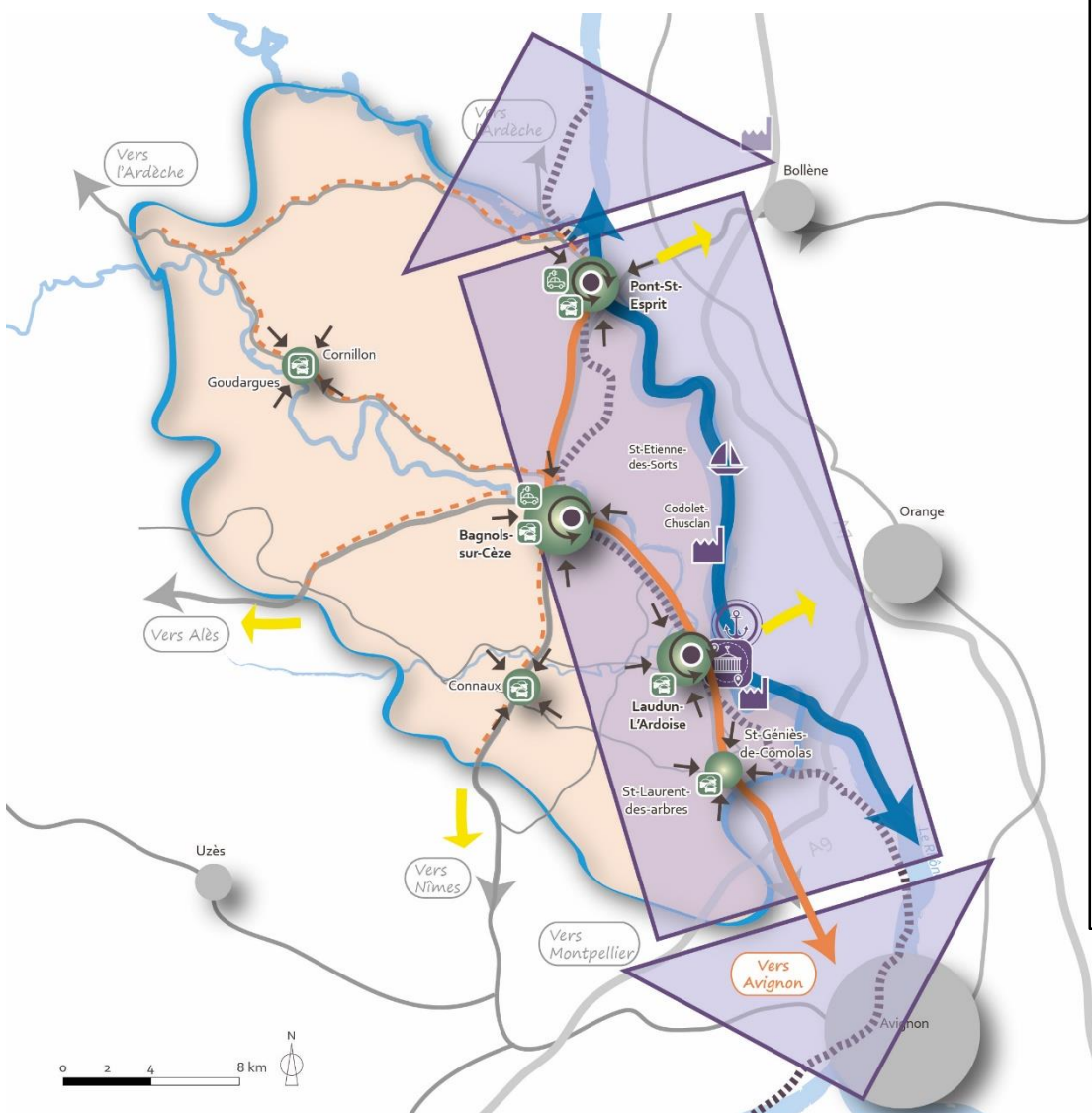
- Aménager des pôles d'échange multimodaux fonctionnels et accessibles autour des 3 gares ferroviaires



- Intensifier les fonctions et la qualité urbaines au sein du quartier de gare de Bagnols-sur-Cèze et valoriser le potentiel foncier et immobilier autour des gares de Pont-St-Esprit et Laudun-L'Ardoise (en prenant en compte le risque d'inondation)



- Organiser le rabattement tous modes vers les pôles principaux



Intensifier les connexions avec les territoires voisins notamment au sein de la vallée du Rhône (meilleur accès aux grands équipements extérieurs)



Valoriser le potentiel multimodal du territoire pour gérer les flux économiques

- Soutenir le pôle multimodal logistique de Laudun-L'Ardoise
- Promouvoir le Rhône comme infrastructure de transport
- Appuyer le développement du port de L'Ardoise et travailler sur la complémentarité avec les ports de la basse vallée du Rhône
- Créer les conditions d'aménagement d'une halte fluviale touristique



Soutenir, en partenariat avec les territoires concernés, le projet de réouverture aux voyageurs de la ligne ferroviaire en rive droite du Rhône :



- Aménager des pôles d'échange multimodaux fonctionnels et accessibles autour des 3 gares ferroviaires



- Intensifier les fonctions et la qualité urbaines au sein du quartier de gare de Bagnols-sur-Cèze et valoriser le potentiel foncier et immobilier autour des gares de Pont-St-Esprit et Laudun-L'Ardoise (en prenant en compte le risque d'inondation)



- Organiser le rabattement tous modes vers les pôles principaux

Rendre l'offre en transport en commun plus attractive et innover pour limiter «l'autosolisme»



- Renforcer l'offre en transport en commun structurante sur l'axe Pont-St-Esprit / Bagnols-sur-Cèze / Laudun-L'Ardoise / Avignon en complémentarité avec l'offre ferroviaire et les territoires voisins



- Coordonner l'offre de transports en commun avec les territoires voisins



- Conforter des axes TC secondaires, notamment vers Alès et Nîmes



- Mettre en place un service de navette électrique au sein des 2 principaux pôles urbains et promouvoir le déploiement des bornes de recharge de véhicules électriques sur l'ensemble du territoire



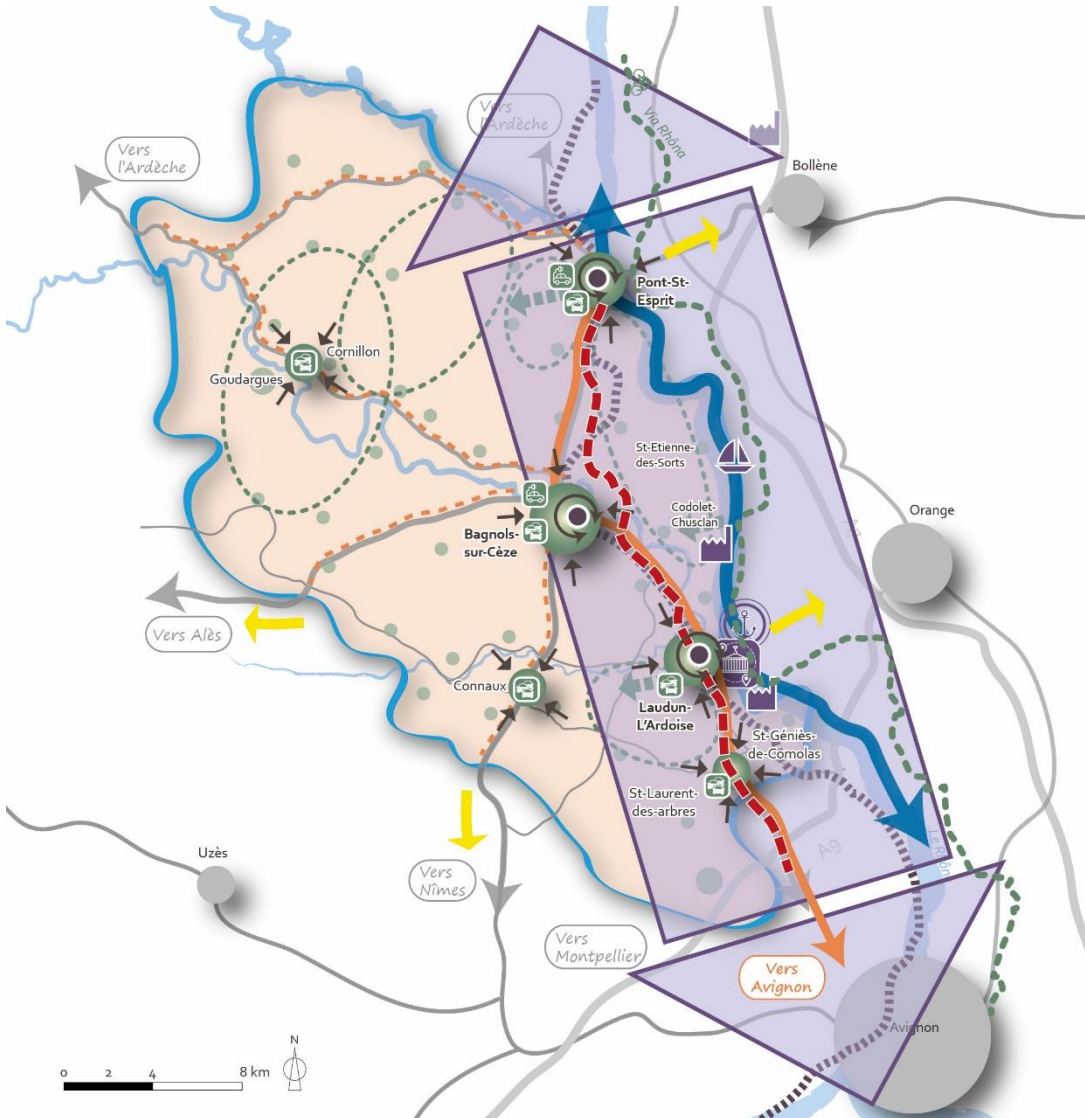
- Mailler le territoire d'aires de covoiturage



- Promouvoir la mise en place de plans de déplacement d'entreprises / ou zone (à l'instar du CEA de Marcoule)



- Miser sur le numérique pour répondre à certains besoins en déplacements



Intensifier les connexions avec les territoires voisins notamment au sein de la vallée du Rhône (meilleur accès aux grands équipements extérieurs)



Valoriser le potentiel multimodal du territoire pour gérer les flux économiques

- Soutenir le pôle multimodal logistique de Laudun-l'Ardoise
- Promouvoir le Rhône comme infrastructure de transport
- Appuyer le développement du port de L'Ardoise et travailler sur la complémentarité avec les ports de la basse vallée du Rhône
- Créer les conditions d'aménagement d'une halte fluviale touristique



Soutenir, en partenariat avec les territoires concernés, le projet de réouverture aux voyageurs de la ligne ferroviaire en rive droite du Rhône :

- Aménager des pôles d'échange multimodaux fonctionnels et accessibles autour des 3 gares ferroviaires
- Intensifier les fonctions et la qualité urbaines au sein du quartier de gare de Bagnols-sur-Cèze et valoriser le potentiel foncier et immobilier autour des gares de Pont-St-Esprit et Laudun-L'Ardoise (en prenant en compte le risque d'inondation)
- Organiser le rabattement tous modes vers les pôles principaux



Rendre l'offre en transport en commun plus attractive et innover pour limiter «l'otosolisme»



- Renforcer l'offre en transport en commun structurante sur l'axe Pont-St-Esprit / Bagnols-sur-Cèze / Laudun-L'Ardoise / Avignon en complémentarité avec l'offre ferroviaire et les territoires voisins
- Coordonner l'offre de transports en commun avec les territoires voisins



- Conforter des axes TC secondaires, notamment vers Alès et Nîmes



- Mettre en place un service de navette électrique au sein des 2 principaux pôles urbains et promouvoir le déploiement des bornes de recharge de véhicules électriques sur l'ensemble du territoire



- Mailler le territoire d'aires de covoiturage



- Promouvoir la mise en place de plans de déplacement d'entreprises / ou zone (à l'instar du CEA de Marcoule)



- Miser sur le numérique pour répondre à certains besoins en déplacements



Compléter le réseau viaire structurant

- Réaliser la déviation de Bagnols-sur-Cèze et L'Ardoise, levier permettant notamment d'apaiser les centres urbains
- Mettre en oeuvre la rhodanienne



Aménager des itinéraires modes doux agréables et sécurisés

- Comme alternative crédible pour les déplacements fonctionnels de proximité au sein des communes, au sein des opérations nouvelles et en connexion avec l'existant
- Comme vecteur de développement touristique (boucles cyclotourisme...)



Dernier
semestre
2017

2eme
trimestre
2019

1^{er} semestre 2019

Fin 2019

Mise à jour du diagnostic et de l'état initial de l'environnement

Élaboration du PADD

Élaboration du DOO

arrêt

approbation

Débat
d'orientation
sur le PADD en
février 2018

Ateliers de travail
avec les élus et les
partenaires pour
définir les
orientations du
DOO

Réunion
publique
Le 11-12-18

Réunions de
travail pour
debattre entre
élus et partenaires
sur les
orientations

Réunion
publique
1^{er} semestre
2019

Enquête
publique

Sur le **site internet** de l'agglomération du Gard rhodanien: <http://www.gardrhodanien.com/scot.html>

Les documents consultables sont à votre disposition au siège de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien au service SCoT et droit des Sols aux heures : (1717 route d'Avignon 30 200Bagnols-sur-Cèze)

-du lundi au jeudi de 8h-12h et 14h-17h00 / le vendredi de 8h-12h

Les dossiers actuellement en consultation: le dossier de porter-à-connaissance de l'Etat, le diagnostic et l'analyse de l'état initial de l'environnement (version provisoire 2012), le projet de PADD débattu.

Un registre de concertation est à votre disposition au siège de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien au service SCoT et droit des Sols aux heures : (1717 route d'Avignon 30 200Bagnols-sur-Cèze)

-du lundi au jeudi de 8h-12h et 14h-17h00 / le vendredi de 8h-12h

Mise à disposition d'une adresse mail spécifique : scot@gardrhodanien.com

Merci de votre attention